



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE CÔTE-D'OR



RAPPORT D'ACTIVITÉ & FINANCIER

JEUDI 1^{ER} JUILLET 2021
CENTRE SOCIAL LA TURBINE - TALANT

2020

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL D'ODILE GOIZET, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION 21 5

I. FÉDÉRATION 21 - 1 GOUVERNANCE ASSOCIÉE 9

1. Des commissions de travail en action depuis plus d'un an 14
2. Nouveau conseil d'administration 16
3. 2020, le quotidien d'une année difficile pour tous 18

II. FÉDÉRATION 21- 1 ÉQUIPE, 3 SALARIÉES 21

1. Une équipe renforcée 22
2. Le groupe, une force vive 24
3. 2020, année Covid, une année particulière 25

III. PROJET FÉDÉRAL 27

1. Un nouveau projet 2020 - 2025 28
2. 3 orientations 29

IV. LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE 31

1. Dynamique de réseau 32
2. Ressources et veille 37
3. Expertise et soutien : l'accompagnement au quotidien 40
4. Force politique : des rencontres partenariales 43
5. Communication : adaptation de nos outils de communication 46
6. SENACS 49

V. FÉDÉRALISME, DU NATIONAL AU LOCAL 53

1. FCSF, les groupes nationaux 54
2. L'union régionale Bourgogne Franche-Comté 55
3. La démarche congrès : au plus près des territoires 58

SOMMAIRE

VI. PARTENARIATS	63
1. Faire connaître et reconnaître le réseau	64
2. Partenariats financiers	66
VII. RAPPORT FINANCIER	73
1. RapportExpert-comptable ETC	75
2. Compte de résultat 2020 et prévisionnel 2021	76
3. Bilan financier au 31 décembre 2020	81
4. Texte des résolutions	83



RAPPORT MORAL

1. Rapport moral d'Odile Goizet, Présidente de la Fédération 21 6



Avant toute chose, je souhaite renouveler mes remerciements au centre social la Turbine et à la Mairie de Talant qui nous accueille aujourd'hui, à la ville de Dijon qui nous loge tout au long de l'année à la maison des associations, ainsi qu'à tous les partenaires qui nous financent et avec qui nous travaillons en cohérence au quotidien sur notre département au service des

structures et des familles, notamment les signataires de la charte de qualité : Conseil départemental, MSA, CAF.

Ce n'est rien de dire que 2020 et la moitié de l'année 2021 ont été difficiles pour tous, que ce soit au niveau personnel ou professionnel. Les quotidiens ont été fortement bousculés. Au regard des difficultés rencontrées par les habitants, les professionnels se sont beaucoup questionnés sur les formes que pouvaient prendre leurs actions.

En effet, la fermeture des structures, l'absence de liens directs avec les usagers a remis en cause le fondement même de nos méthodes de travail. Le 2^{ème} confinement a été ressenti encore plus durement que le premier avec des malades dans les équipes, de la fatigue, de la lassitude et l'impression de ne jamais voir le bout du tunnel.

Malgré tout, et c'est à noter, de nouveaux outils de lien de proximité ont été expérimentés sur chaque territoire grâce au dynamisme et à l'adaptabilité des équipes. Je pense que l'on peut affirmer qu'une fois de plus les structures de l'Animation de la Vie Sociale ont su prouver que, sans elles, de nombreuses personnes auraient sombré et que la casse sociale serait encore plus importante.

La plaquette Senacs réalisée par la fédération en collaboration avec la CAF de Côte-d'Or témoigne bien de la diversité des champs traversés par les actions des structures de l'AVS et du rôle incontournable qu'elles ont à jouer sur les territoires

Face à cette situation, la fédération a été amenée à renforcer ses fonctions fédérales de bases et notamment son rôle de veille, de soutien et d'accompagnement des structures au quotidien en adaptant, elle aussi ses pratiques.

Toutes les structures, centres sociaux et EVS ont été rencontrées physiquement au moins une fois, voire plus en fonction des demandes, les temps de travail avec les professionnels ont été maintenus en visioconférences.

De nouveaux outils de communication ont été créés :

➔ Un **journal de confinement** a été proposé, partagé et relayé pendant le premier confinement, permettant ainsi de garder le lien,

➔ 2 **vidéos** ont été réalisées : « *S'adapter, s'organiser ré-agir* » reprend et valorise les actions développées dans les structures, « *Agir, c'est bien plus qu'Agir* » valorise l'engagement des bénévoles et des habitants dans les équipements.

➔ J'ai moi-même adressé un **courrier d'encouragement et de soutien** à chaque structure.

Tout cela a été possible grâce à l'investissement des membres du conseil d'administration aux côtés de l'équipe, de la richesse des relations développées entre les salariées de la fédération et les professionnels, ainsi que l'arrivée de la chargée de mission qui a renforcé l'équipe sur des axes jusqu'alors non couverts : le suivi des EVS, le vieillissement et l'accès aux droits à travers le réseau France services.

Nous poursuivons également notre gouvernance associée et avons pris du temps pour former les nouveaux administrateurs élus en octobre dernier, car la situation n'a pas facilité leur prise de fonction. J'en profite pour les remercier vivement de leur présence et leur travail. Il était important de leur donner les connaissances de base et les moyens de s'impliquer afin de porter le projet sur leur territoire. Les conseils d'administration mensuels ont été maintenus en visioconférences.

Le projet fédéral a été finalisé et les 3 axes confirmés :

- ➔ Fédéralisme
- ➔ Participation & Pouvoir d'Agir
- ➔ Lien social & Vivre ensemble.

Les 3 commissions travaillent ainsi que la commission RH & Finances.

Il est prévu, dans une démarche d'informations et de rapprochement partenarial, de proposer sur 2021

une rencontre avec chaque gestionnaire dans le cadre de la diffusion du projet ainsi qu'à chacune des structures

Nous avons notre place, avec nos partenaires, dans cette reconstruction d'après Covid, pour que dans une démocratie apaisée, **chaque citoyen puisse trouver sa juste place.**

Je souhaitais également préciser que le fédéralisme, c'est aussi la place de la fédération départementale au sein de l'union régionale, porteuse de thématiques importantes telles que :

- ➔ L'ESS - Économie Sociale et Solidaire
- ➔ La jeunesse
- ➔ Le vieillissement
- ➔ La formation

Plusieurs départements limitrophes nous envient notre organisation régionale et souhaiteraient nous rejoindre.

C'est également une implication dans des instances nationales qui nous apportent leur soutien idéologique, méthodologique et financier. Nous sommes relais sur la Côte-d'Or à travers le « Groupe Congrès » de la démarche Congrès qui devrait, fin 2022 à l'initiative des centres sociaux volontaires, voir la mise en œuvre de banquets citoyens sur l'ensemble du territoire national.

Ils permettront au cours d'un temps convivial d'échanger avec les habitants sur des

thématiques sociétales.

Je souhaiterais dire en conclusion que, malheureusement, la crise sanitaire n'a fait que renforcer les inégalités, la peur de l'autre et de ses différences, et les manifestations de haine, ennemis de l'essence même du lien et de la justice sociale que nous défendons chaque jour dans nos structures. Et que dire de la situation des jeunes lourdement impactés !

Par notre proximité et les liens que nous avons su développer et maintenir, par les services que nous savons rendre à tout public, par la veille que nous pouvons assurer, **notre utilité sociale n'est plus à prouver.**

Nous avons notre place, avec nos partenaires, dans cette reconstruction d'après Covid, pour que dans une démocratie apaisée, **chaque citoyen puisse trouver sa juste place.**

ODILE GOIZET

PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE CÔTE-D'OR – 21

FÉDÉRATION 21 - 1 GOUVERNANCE ASSOCIÉE

- | | |
|---|----|
| 1. Des commissions de travail en action depuis plus d'un an | 14 |
| 2. Nouveau conseil d'administration | 16 |
| 3. 2020, le quotidien d'une année difficile pour tous | 18 |



FÉDÉRATION 21

LES STRUCTURES DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, EN CÔTE-D'OR, C'EST...

8 Centres sociaux municipaux

Centre social Espace Beaune
Centre social La Ruche Longvic
Centre social Bachelard Marsannay la Côte
Centre social Romain Rolland Montbard
Centre social Germaine Tillion Plombières lès Dijon
Centre social Saulieu
Centre social Simone Veil Semur en Auxois
Centre social La Turbine Talant

4 Centres sociaux EPCI

Centre social Chatillon sur Seine
Centre social Gevrey Chambertin Nuits Saint Georges
Centre social Plaine dijonnaise Genlis
Centre social COPAS Venarey lès Laumes

1 Centre social CAF

Centre social les Grésilles
Dion

11 Centres sociaux associatifs

Centre social Arnay le Duc
MJC Centre social Chenove
Centre social Le Tempo Dijon
Cercle Laique Dijonnais
Espace Baudelaire Dijon
Maison Maladière Dijon
Maison Phare Dijon
MJC Centre social Bourroches Dijon
MJC Centre social Montchapet Dijon
Centre social la Passerelle Quetigny
Centre social l'Agora Pouilly en Auxois

8 Espaces de Vie Sociale

Côté Rue Vitteaux
Covati Is sur Tille
Escale 21 Marcilly sur Tille
La Brionnaise Soussey sur Brionne
Le La Itou Mont Saint Jean
Les petits curieux Marigny le Cahouët
Mansart Université Archipel Dijon
MJC André Malraux Montbard

FÉDÉRATION 21 – Les adhérents

15 CENTRES SOCIAUX ADHÉRENTS EN 2020 SUR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE-D'OR...



CENTRE SOCIAL DU PAYS D'ARNAY	CENTRE SOCIAL L'AGORA	CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE	CENTRE SOCIAL LES GRÉSILLES
ARNAY LE DUC	POUILLY EN AUXOIS	QUETIGNY	DIJON
Gestion associative	Gestion associative	Gestion associative	Gestion Caf jusqu'au 31 Décembre 2020

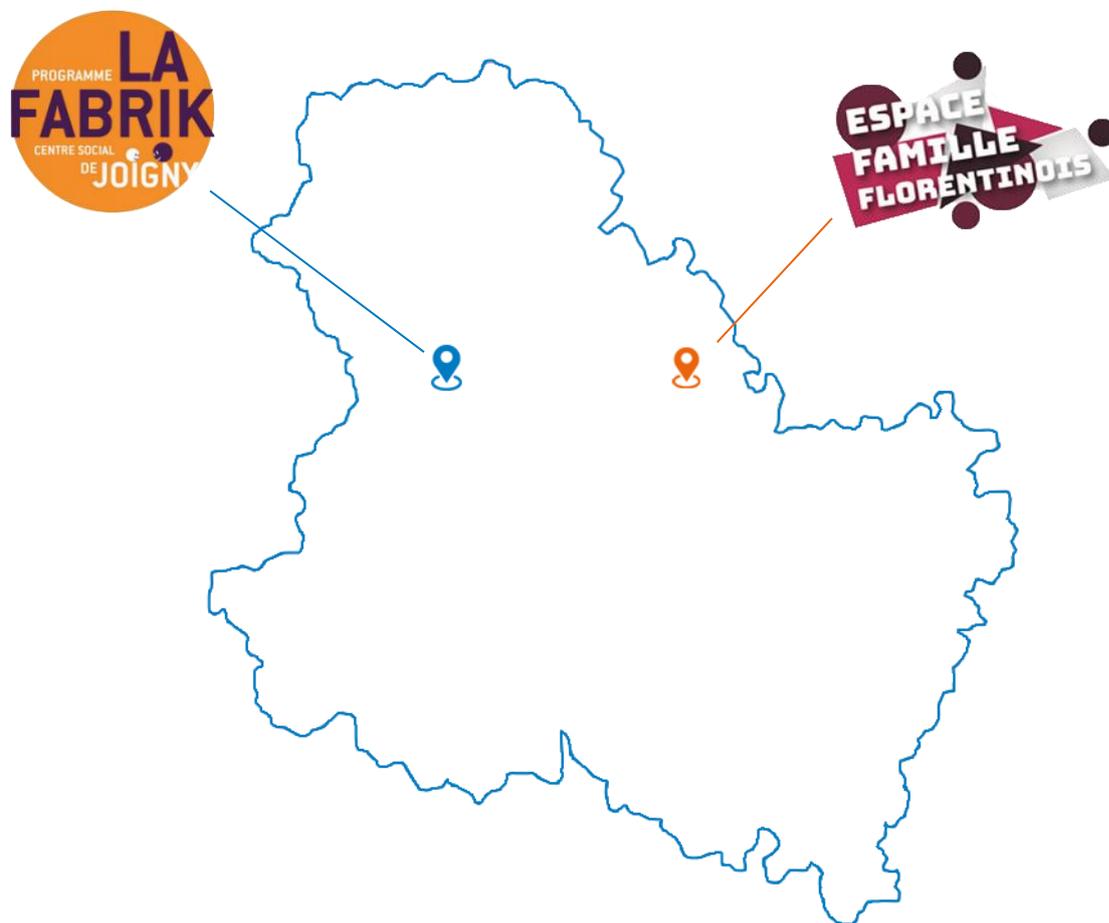
 Communauté de Communes du HÂTILLONNAIS <small>Tésors de Vie en BOURGOGNE</small>	 Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges <small>Communauté de Communes</small>	 <small>La Plaine Dijonnaise</small>	 <small>Communauté de communes du Pays d'Alésia de la Seine</small>
CENTRE SOCIOCULTUREL & DE LOISIRS	DIRECTION DES SOLIDARITÉS	CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE DIJONNAISE	CENTRE SOCIAL DE LA COPAS
CHATILLON SUR SEINE	GEVREY CHAMBERTIN & NUITS ST GEORGES	GENLIS	VENAREY LÈS LAUMES
Gestion communauté de communes	Gestion communauté de communes	Gestion communauté de communes	Gestion communauté de communes

 <small>Longvic</small> <small>Ville Nature</small>	 <small>Marsannay-la-Côte</small>	 CENTRE SOCIAL MONTBARD	 EGT
CENTRE SOCIAL LA RUCHE	CENTRE SOCIAL BACHELARD	CENTRE SOCIAL ROMAIN ROLLAND	CENTRE SOCIAL GERMAINE TILLION
LONGVIC	MARSANNAY LA CÔTE	MONTBARD	PLOMBIÈRES LÈS DIJON
Gestion municipale	Gestion municipale	Gestion municipale	Gestion municipale

 Saulieu <small>naturellement</small>	 <small>Centre Social Simone Veil</small>	 TALANT
CENTRE SOCIAL	CENTRE SOCIAL SIMONE VEIL	CENTRE SOCIAL LA TURBINE
SAULIEU	SEMUR EN AUXOIS	TALANT
Gestion municipale	Gestion municipale	Gestion municipale

FÉDÉRATION 21

...ET 2 SUR LE TERRITOIRE DE L'YONNE



CENTRE SOCIAL
ESPACE FAMILLE
FLORENTINOIS

SAINT-FLORENTIN

Gestion associative



CENTRE SOCIAL
LA FABRIK

JOIGNY

Gestion municipale

FÉDÉRATION 21 – 1 gouvernance associée

La spécificité de nos modalités de fonctionnement s'appuie sur le travail associé qui allie donc le politique au technique.

La complémentarité de compétences entre les élus et les salarié.es est un levier indéniable à la déclinaison du projet fédéral.

Ce travail associé prend également appui sur une gouvernance participative qui accompagne les transformations sociétales que nous traversons aujourd'hui.

Des commissions de travail en action depuis plus d'un an

COMMISSION « LIEN SOCIAL & VIVRE ENSEMBLE »



Commission composée de 4 administrateurs et 1 salariée

➔ Soutenir l'ensemble des acteurs des structures AVS

➔ Définir les acteurs des structures de l'animation de la vie sociale : 3 publics :

- ✗ Adhérents et bénévoles des structures,
- ✗ Équipes salariées
- ✗ Membres du conseil d'administration de la Fédération 21

➔ Proposer des actions à destination de ces 3 acteurs

✗ Organiser des temps de rencontres entre les bénévoles des structures sur de l'échange de pratique et /ou par thématique

✗ Maintenir des rencontres entre professionnels :

✗ Mettre en place des temps et des espaces conviviaux au sein du conseil d'administration de la FD21

COMMISSION « PARTICIPATION & POUVOIR D'AGIR »



Commission composée de 7 administrateurs et 2 salariées

➔ Élaboration d'un livrable : capitalisation des actions engagées

➔ Démarche congrès – Buffet des idées – formation en continu en visioconférence sur 6 mois par la participation active au buffet des idées

➔ Ouverture des commissions à un plus grand nombre

➔ Réflexion sur l'impact social de la participation (Transformation sociale/sociétale)

COMMISSION « FAIRE RÉSEAU & FÉDÉRALISME »



Commission composée de 7 administrateurs et 1 salariée

Après un an de travail, les membres de la commission sont arrivés aux conclusions que la fédération 21 devait :

➔ Animer davantage au quotidien le réseau des adhérents et gestionnaires et garantir la démarche d'adhésion à la fédération comme

étant volontaire, réfléchi, collective et militante.



Une première étape consisterait en la création d'un formulaire d'adhésion

➔ Poursuivre le travail de réflexion entamé afin de garantir, dans la vie fédérale, une place aux structures non adhérentes, tout en préservant l'identité et le projet de la fédération portés par ses adhérents.

COMMISSION « RESSOURCES HUMAINES & FINANCES »



Commission composée de 5 administrateurs et 2 salariées

AXE FINANCE :

Le premier travail de l'année 2020, fut de faire un état des lieux sur :

- ➔ Conventions en cours ou à renouveler
- ➔ Modèle socioéconomique : quelles perspectives ? quels points d'appui ?
- ➔ Diversification de nos financements
- ➔ Adhésion/cotisation en lien avec la commission faire réseau/fédéralisme

AXE GESTION DU PERSONNEL – RESSOURCES HUMAINES

- ➔ Organisation du travail de l'équipe salariée
- ➔ Plan de formation
- ➔ Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels - DUERP
- ➔ Finalisation de la fiche de poste de la chargée de mission

Des membres élus lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2020

COLLÈGE GESTIONNAIRE ET HABITANTS

BALLAND Patrice - Cs Arnay le Duc
BLANDIN Sylvain - CS Chenôve
DUREUIL Valérie - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
ISSAD Monique - Cs Longvic
JEAN DIT MARS Chantal - Cs Arnay le Duc
LUCAND Christophe - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
MARCHISET Christian - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
MICHEL Luc - Cs Semur en Auxois
ONCLERCQ Agnès - Cs Quetigny
PERNEY Sébastien - Cs Talant
POUSSIN Christine - Cs Arnay le Duc
RETY Jean Marc - Cs Longvic

COLLÈGE PROFESSIONNELS

BILLARD Aurélie - Cs Arnay le Duc
E SOUSA Sandra - Cs Longvic
JAMBU Dorine - Cs Plombières lès Dijon
MACABEY Jérôme - Cs Quetigny
MALHERBE Julie - Cs Pouilly en Auxois
ROLLOT Xavier - Cs Gevrey Chambertin – Nuits St Georges
ZAMMIT Jean Pierre - Cs Talant

MEMBRES ASSOCIÉS

BOURCIER Marie Jo
GOIZET Odile

MEMBRES DE DROIT

PEDEAU Laurent (par délégation Lucile QUILOT et/ou Nicolas LUCIANI) – CAF 21
BERTRAND Gaëlle – Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne
En attente de désignation – Conseil Départemental



260 heures

9 Conseils
d'administration
dont 2 en
visioconférence

1 assemblée générale
le 6 octobre 2020

298 heures

51 réunions diverses
11 réunions d'équipe
7 commissions
9 réunions UR
12 visites dans les
centres sociaux
2 visites dans les EVS



MON PARCOURS BÉNÉVOLE DU CENTRE SOCIAL À LA FÉDÉRATION

Ce sont 10 années que j'ai passées au sein du monde de l'éducation populaire en m'engageant dans le bénévolat dans le centre social de ma commune, le centre social Léo Lagrange devenu La Passerelle à Quetigny.

Mon premier contact a été en tant qu'usagère, adhérente à l'activité encadrement d'art.

Étant militante dans l'âme tout au long de ma vie, j'ai eu envie, très vite, de m'investir dans cette belle maison. J'ai proposé ma candidature lors de la 1^{re} assemblée générale à laquelle j'ai participé. Je suis donc devenue administratrice pendant une année.

D'abord un peu en difficulté devant la complexité de la gestion de ce centre social important par le nombre de ses adhérents, mais également avec le vocabulaire employé, je me suis formée peu à peu. Je suis devenue la secrétaire du bureau pendant quatre années, puis le CA a dû trouver un nouveau président. Devant la carence en candidature, je me suis proposée, ne connaissant pas vraiment les responsabilités auxquelles je devrais m'affronter.

Nous avons donc décidé de nous former sérieusement pendant deux années (le CA dans son ensemble). Ce qui m'a grandement aidée à assumer mes six mandats.

Puis par l'intermédiaire de Florence Mielle, déléguée de la Fédération départementale 21 qui nous a suivis pendant les années difficiles vécues à Léo Lagrange, j'ai trouvé pertinent de m'investir à la Fédération. Ce qui m'a donné une hauteur de vue, une analyse plus politique, plus pointue et m'a apporté une aide importante dans ma mission de présidente.

Je ne peux qu'encourager les bénévoles à s'investir ainsi, cela a été pour moi d'une grande richesse en relation humaine et en acquisition de compétences...



Nouvel administrateur de la fédération depuis octobre 2020, il me semble en prenant aujourd'hui ma plume numérique (prendre son clavier reste beaucoup moins ...évocateur), il me semble donc que ces quelques mois seraient plutôt quelques années. La période de crise sanitaire y est bien sûr pour beaucoup dans cette distorsion du temps. Nos repères de vie sont bousculés parfois douloureusement et participent à un sentiment d'être parfois déboussolés ... perdus.

Mais pour moi ici, il ne s'agit pas seulement de cela. Être nouveau dans un groupe quel qu'il soit, suppose un effort d'intégration ... aller vers. Il y a le plus souvent, au minimum, un inconfort dans cette position du nouveau. Et quand en plus, vous ne comprenez qu'à moitié de quoi parle ce groupe, quand bien même la langue utilisée est bien la même que la vôtre, l'inconfort devient perplexité, doute. Ai-je eu raison d'accepter cette nouvelle tâche s'ajoutant à un emploi du temps déjà bien chargé ?

Et puis progressivement, tout cela s'estompe en moi. Car il y a d'emblée, un accueil, une ouverture discrète mais bien réelle de ce conseil et des anciens qui en maîtrisent les arcanes. Tout cela est progressif et peut-être même prudent. La confiance en l'autre ne se décrète pas, elle se vit et se nourrit de la connaissance de l'autre. J'ai particulièrement apprécié lors de nos conseils d'administration les petits jeux, petits intermèdes préparés par Florence permettant une respiration, des sourires, une autre façon de se dire, se découvrir justement.

Enfin, il y a des mots, des échanges nombreux qui sont fédérateurs, rassembleurs et qui sont le cœur de l'ouvrage commun ... ceux par exemple écrits par Odile GOIZET en tant que Présidente à la toute fin d'année 2020 pour rappeler : « les valeurs que nous portons ensemble : dignité humaine, démocratie, solidarité et justice sociale ».

Nous avons commencé l’année 2020 par l’accueil du Président de la FCSF et du collègue référent de notre région pour une présentation de la démarche congrès 2020 – 2022, avec l’idée d’une participation au Banquet des Idées à Pau pour juin 2020.

Le cœur de cette démarche, s’appuie sur une réflexion et une démarche partagée sur les enjeux de Démocratie et Justice Sociale.

Sommes-nous prêts à aborder ces sujets ? Est-ce en lien avec le quotidien des habitants, des bénévoles et des professionnel.le.s ? Comment cela résonne-t-il dans les structures ? Va-t-on pouvoir s’engager dans la démarche ? Quelle place pour le réseau ? pour la fédération ?

Beaucoup de questions à appréhender, mais ... l’annonce inattendue du confinement en mars vient stopper notre élan et nous plonge dans une nouvelle approche de notre travail d’animation de tête de réseau !

Très vite (dès le 17 mars), nous nous organisons et mettons en place le télétravail pour maintenir le lien avec les structures de l’animation de la vie sociale.

Nous utilisons de nouveaux outils numériques (Discord, Zoom, documents partagés, groupes de discussions via les réseaux sociaux...), développons de nouvelles méthodes de travail tant avec le réseau que le conseil d’administration ou les partenaires....

Notre objectif est d’être disponible, réactif, à l’écoute des besoins des équipes bénévoles et salariées et surtout de faire lien et faire réseau entre les structures.

La fédération est alors le « passeur » pour relayer, valoriser l’ensemble des actions déployées sur tous les territoires.

Toutes les structures sont fermées, sauf celles pour obligation « sanitaire de garde d’enfants ».

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale s’organisent et imaginent des réponses pour garder le lien avec les habitants, éviter trop d’isolement et de ruptures. Des réseaux de solidarité se mettent en place pour aller faire les courses, aller à la pharmacie, faire les photocopies pour les devoirs,

Notre mission de veille s’est accélérée et accentuée du fait du volume conséquent d’informations à traiter et à analyser :

➔ Des informations réglementaires et sanitaires liées à la transmission des protocoles spécifiques et notamment par le décryptage sur les actions possible à mettre en place ou non

➔ Les aspects liés à la gestion des ressources humaines, notamment sur l’activité partielle ou aux mesures de gardes d’enfants

➔ Une veille relative aux mesures économiques

Un grand merci à la FCSF et à l’union régionale Bourgogne Franche-Comté pour toutes ces informations et ce soutien !

LE DÉCONFINEMENT DE MAI, UNE NOUVELLE ÉTAPE !

Chaque structure met en place son protocole de circulation, établit son DUERP, réorganise le travail par la reprise progressive des équipes, la reprise des activités....

La fédération prend son rôle de « facilitateur » et relaie avec l’accord des directions des structures ce qui se met en place sur chaque territoire.

La fédération propose également, au réseau de grouper les commandes pour l’achat de matériel sanitaire (gel, masques...) pour faciliter la réouverture et la reprise des activités.

AU COURS DE L'ÉTÉ, UN FONCTIONNEMENT PRESQUE ORDINAIRE POUR LA FÉDÉRATION !

Nous finalisons le projet fédéral dans sa forme, élaborons la plaquette SENACS, visitons les structures selon les besoins...

RECONFINEMENT LE 29 OCTOBRE 2020 !

Cette fois, les structures restent pratiquement toutes ouvertes et adaptent encore une nouvelle fois leurs activités.

La fédération, dans sa fonction d'appui, est à l'interface entre les équipes, la réglementation, le lien avec les partenaires....

Cette année 2020 aura été pour beaucoup d'entre nous, éprouvante, déstabilisante mais aussi enrichissante par la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale.

La force de notre réseau, la capacité à agir des structures sur les territoires auront été des leviers pour plus de justice sociale et de démocratie !

FÉDÉRATION 21- 1 ÉQUIPE, 3 SALARIÉES

1. Une équipe renforcée	22
2. Le groupe, une force vive	24
3. 2020, année Covid, une année particulière	25



FÉDÉRATION 21 – 1 équipe, 3 salariées

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Une chargée de mission pour renforcer l'équipe fédérale

La fédération doit renforcer ses moyens humains pour conserver sa proximité et sa réactivité avec le réseau mais également pour développer et renforcer son expertise sur des thématiques peu ou pas déployées

Pour poursuivre le développement et le déploiement de la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, la chargée de mission participe à la mise en œuvre du projet fédéral sur des thématiques définies.

Jusqu'alors ces axes n'étaient pas développés malgré les besoins identifiés sur les territoires.

ARRIVÉE D'ESTELLE LEMOINE BOURGEOIS

ESTELLE, notre chargée de mission est arrivée à la fédération le 17 février 2020



Afin de contribuer au développement du projet de la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, Estelle participe à la mise en œuvre du projet fédéral sur les thématiques :

- ↪ **Vieillesse,**
- ↪ **Accès aux droits**
- ↪ **Déploiement des EVS**

DES MISSIONS SPÉCIFIQUES :

Auprès de la fédération

- ➔ Participe aux commissions de travail en interne
- ➔ Représente la fédération par délégation du président ou du conseil d'administration
- ➔ Participe à la recherche de financements en lien avec les missions qu'elle conduit

Auprès des structures de l'Animation de la Vie Sociale / Espaces de Vie Sociale

- ➔ Accompagne et anime le réseau sur les thématiques qui lui sont confiées en apportant un appui méthodologique, un soutien technique et logistique
- ➔ Apporte son expertise
- ➔ Propose des modalités et contenus de formations adaptés aux besoins

Auprès des partenaires

- ➔ Recherche et développe de nouveaux partenariats, notamment en lien avec les missions liées au vieillissement et à l'accès aux droits
- ➔ Renforce les relations avec les différents partenaires, institutionnels, associatifs, publics ou privés dans le cadre des thématiques et orientations définies
- ➔ Apporte son expertise, participe et coopère sur la déclinaison des politiques publiques

DES MISSIONS FÉDÉRALES AFFIRMÉES

- ➔ Accompagner la nouvelle gouvernance pour consolider le positionnement politique de la fédération et renforcer le pouvoir d'agir des administrateurs
- ➔ Conforter l'accompagnement de proximité avec les structures de l'animation de la vie sociale
- ➔ Développer le fédéralisme (centres sociaux dijonnais, espaces de vie sociale et union régionale)
- ➔ Contribuer à la mise en place de l'union régionale
- ➔ Renforcer la fonction de veille

- ➔ Être dans une dynamique prospective
- ➔ Accompagner les acteurs des territoires face aux mutations de la société

- ➔ Renforcer la relation avec les partenaires et les élus des collectivités territoriales



Florence MIELLE

Déléguée
départementale

Temps plein



**Estelle
LEMOINE BOURGEOIS**

Chargée de missions

Temps partiel 80%



Agnès ZIMA

Assistante fédérale

Temps plein

Formation d'équipe, Renforcer son sentiment d'appartenance au groupe

LE GROUPE, UNE FORCE VIVE

Formation – Juillet 2020

« Nous cultivons l'esprit d'équipe, car nous savons que gagner durablement, c'est gagner au pluriel »

Didier Court

Équipe : un groupe de personnes travaillant à une même tâche unissant leurs efforts vers un même but

Créer une cohésion d'équipe nécessite de connaître certains fondements de la psychologie humaine. En premier lieu, les déterminants de ce qui fonde une équipe, parmi lesquels le sentiment d'appartenance.

Se sentir membre d'une équipe, en plus d'être un professionnel compétent : ce sentiment d'appartenance et de cohésion contribue non seulement au bien-être, mais également à la motivation.

Les trois salariées de la fédération 21 ont participé en juillet 2020 à une formation de cohésion d'équipe, animée par Martine Chauchard : « Le groupe, une force vive ».

Les objectifs pédagogiques de cette formation étaient nombreux et ambitieux :

➔ Renforcer son sentiment d'appartenance au groupe et sa coopération autour d'un projet commun

➔ Faire émerger la nécessité d'une communication authentique, bienveillante et efficace

➔ Consolider les liens de solidarité et de confiance

➔ Comprendre les positions et les besoins de « l'autre »

➔ Mobiliser la force et les talents de chacun, développer émulation et créativité

Cette formation s'est déroulée sur 2 journées, en juillet 2020 au centre social la Passerelle à Quetigny.

Cette formation permet d'identifier ce qui peut empêcher la cohésion d'une équipe (risques psychosociaux, stress chronique, épuisement professionnel, perte de motivation...) et d'agir sur ce qui peut être modifié, et sur ce qui peut être réalisé pour être acteur de sa santé au travail et de contribuer à la santé du collectif.

Une charte d'équipe sera par la suite élaborée, et co-écrite par les 3 salariées afin d'identifier, définir et afficher nos valeurs communes, créer la cohésion, fonder notre équipe et nous doter d'un langage commun.



Adaptation à de nouvelles méthodes de travail

AVANT LE CONFINEMENT



L'arrivée d'une nouvelle salariée fédérale, couplée à l'arrivée d'une déléguée régionale, (le siège social de l'union régionale et le siège social de la fédération 21 sont tous deux situés dans la maison des associations, dans 2 bureaux contigus) a rendu nécessaire une adaptation de nos bureaux.

La fédération 21 et l'union régionale ont fait appel à un spécialiste en ergonomie et nous avons donc fait l'acquisition d'un nouveau bureau pour la fédération 21 et d'un bureau et une armoire pour l'union régionale.

Le temps de travail d'Agnès, assistante fédérale a été complété pour s'élever à 100%, dont 30% de mise à disposition de l'union régionale pour participer à la mise en œuvre du projet régional par un soutien et/ou une assistance administrative et budgétaire.

Le confinement du printemps 2020 a bousculé les méthodes de travail pour les salariées de la fédération, comme dans toutes les structures. La fédération a fait le choix du télétravail à 100% durant le premier confinement, puis à 70 ou 80 %, maintenant ainsi une ou deux journées à la maison des associations ou dans une structure accueillante, pour les réunions d'équipes ou de travail, permettant ainsi la

PENDANT ET APRÈS LE CONFINEMENT



Le confinement du printemps 2020 a bousculé les méthodes de travail pour les salariées de la fédération, comme dans toutes les structures. La fédération a fait le choix du télétravail à 100% durant le premier confinement, puis à 70 ou 80 %, maintenant ainsi une ou deux journées à la maison des associations ou dans une structure accueillante, pour les réunions d'équipes ou de travail, permettant ainsi la

continuité de la cohésion d'équipe, le partage des informations et le suivi des dossiers. L'ordinateur dans lequel les logiciels de comptabilité et paies sont installés, a été mis à disposition de l'assistante fédérale. Les réunions se font souvent en visioconférence, via les outils Zoom, Teams ou Meets, un groupe WhatsApp a été créé pour les trois salariées

Depuis, le télétravail est toujours en cours pour les trois salariées, en alternance entre temps de confinements, réunions d'équipe à la maison des associations ou dans les structures, réunions de travail ou thématiques.

La fédération remercie toutes les structures qui permettent, par leur prêt régulier de salles, d'accueillir un public plus important, lors de réunions thématiques, de conseils d'administration ou de réunions d'équipes élargies.

DES FORMATIONS POUR SOUTENIR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

DES FORMATIONS POUR SOUTENIR L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

FORMATION FAVE « FAIRE ÉMERGER ET ANIMER DES ACTIONS COLLECTIVES À VISÉE ÉMANCIPATRICE »

L'objectif de cette formation est de renforcer les savoirs, savoirs faire et savoirs être des acteurs (animateurs, directeurs, référents familles, bénévoles, ...) animant des groupes d'habitants sur ces compétences dans l'intention de développer le pouvoir d'agir des habitants.

Les objectifs de la formation sont de :

- Acquérir les méthodes et postures pour accompagner des actions collectives portées par des habitants :
- Savoir écouter pour repérer les situations problèmes

➔ Savoir accompagner un groupe dans l'analyse d'une situation et de son contexte et à définir une stratégie d'action

➔ Savoir accompagner une démarche de négociation entre un groupe d'habitants et des décideurs politiques ou institutionnels

➔ Savoir se positionner comme appui à une dynamique collective et non en son centre

➔ Comprendre et développer des processus de conscientisation individuelle et collective

La formation était organisée en trois regroupements étalés dans le temps entre 2019 et 2020.

Les deux derniers jours de regroupement ont eu lieu les 20 et 21 février juste avant le confinement. Florence Mielle et Estelle Lemoine Bourgeois sont formées, toutefois la crise sanitaire a déplacé les priorités du réseau et les expérimentations.

DES NOUVEAUX OUTILS COLLABORATIFS EN LIGNE



Dès mars 2020, l'équipe fédérale a adapté ses

méthodes de travail et d'animation de réseau. Les liens de collaboration instaurés avec les structures AVS et les partenaires quel que soit le contexte ont perduré et se sont même accentués. En effet, le distanciel aura permis à un plus grand nombre d'acteurs de participer. Parfois, la distance géographique pouvait être un frein à la participation, notamment en milieu rural.

Cette période sanitaire, aura permis de diversifier les modalités d'intervention et d'allier présentiel et distanciel.

Cependant, le cœur de métier prend appui sur une démarche participative et collaborative. Ainsi il est proposé à l'ensemble du réseau et des partenaires des modalités d'animation de réunions, de partages d'expériences, de réflexions sur des thématiques ad hoc, des supports numériques adaptés et collaboratifs tant en présentiel qu'en distanciel.

En complément des compétences d'animation participative, de nouveaux outils numériques tel que le logiciel KLAXOON sont expérimentés, afin de permettre de :

- ➔ Faciliter le travail à distance
- ➔ Travailler plus efficacement en réseau
- ➔ Contribuer à la dynamique de réseau par des échanges collaboratifs
- ➔ Proposer différents outils et support d'animation de réunion

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or a candidaté en fin d'année sur l'appel à projet de la MSA Bourgogne : MSA Solidaire, nos valeurs en action, pour acquérir du matériel (tablettes) et un abonnement à la plateforme Klaxoon.

Profitant de la fin d'année et du confinement, l'équipe s'engage dans de l'autoformation en décembre à partir des vidéos tutoriels de Klaxoon.

PROJET FÉDÉRAL

- | | |
|-------------------------------|----|
| 1. Un nouvel élan 2020 - 2025 | 28 |
| 2. 3 orientations | 29 |



PROJET FÉDÉRAL – 2020 2025

UN NOUVEL ÉLAN

Le projet fédéral, ancre notre projet politique pour 2020 2025, mais c'est également un outil de promotion et de communication indispensable pour notre réseau.

Ce projet fédéral illustre le travail associé : les décisions et orientations politiques valorisées par un travail plus technique.

Les compétences en infographie d'Agnès ont été mobilisées pour que le contenu soit attrayant, lisible et créatif.

Un nouveau projet pour notre fédération 21



Ce nouveau projet fédéral définit le cadre de notre action et ses principes directeurs pour la période 2020 - 2025. Il a pour vocation de

présenter au plus grand nombre les orientations que la Fédération des Centres Sociaux et Socio-Culturels de Côte-d'Or se fixe pour les six prochaines années, au regard des réalités quotidiennes et territoriales de nos concitoyens.

Ce document politique, énonce nos axes stratégiques, nos objectifs, présente la méthode, sa mise en œuvre et précise la durée de leurs réalisations.

Ce document public s'adresse à tous :

- Habitants des territoires
- Équipes bénévoles
- Équipes salariées
- Adhérents, usagers, utilisateurs des équipements des Centres sociaux
- Gestionnaires de ces équipements : élus des collectivités locales ou des intercommunalités, membres des Conseils d'administration des associations,
- Partenaires institutionnels et financeurs

Élaboré de manière collégiale, ce document fédéral s'inscrit dans une démarche participative et partenariale, rassemblant membres du Conseil d'administration, personnels des Centres sociaux et enrichi par les réflexions des responsables des organismes financeurs.

Il a été validé en Conseil d'administration, puis présenté et adopté lors de l'assemblée générale du 6 Octobre 2020.

1

1 AMBITION

À travers l'accompagnement des structures et des différents acteurs, la fédération vise à : **Favoriser une société juste et solidaire où chacun est acteur de sa vie individuellement et collectivement**

2

2 DÉFIS

- Accompagner et faire évoluer les projets des centres sociaux dans les différentes transitions sociétales
- Accompagner les équipes, favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir des habitants

3 orientations

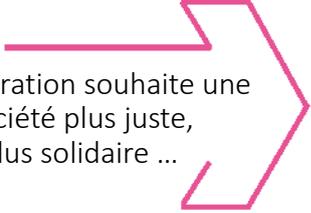
Les centres sociaux, laboratoires d'initiatives sociales : pépinière d'initiatives citoyennes,

accompagnateurs de projets, les centres sociaux inventent avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses pour créer du lien, relier les gens, faire société, dynamiser un territoire

Dans sa fonction « d'agitateur d'idées » de facilitateur, de mailleur, la fédération cherche à essaimer auprès des centres sociaux et des partenaires partageant nos valeurs, nos façons d'agir



ORIENTATION :
FÉDÉRALISME



La fédération souhaite une société plus juste, plus solidaire ...

...et lutter contre les inégalités et les discriminations



ORIENTATION :
**LIEN SOCIAL
& VIVRE ENSEMBLE**



La fédération souhaite permettre aux habitants de développer leur pouvoir d'agir sur leur vie...

... et d'exercer ainsi une citoyenneté active



ORIENTATION : PARTICIPATION ET DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

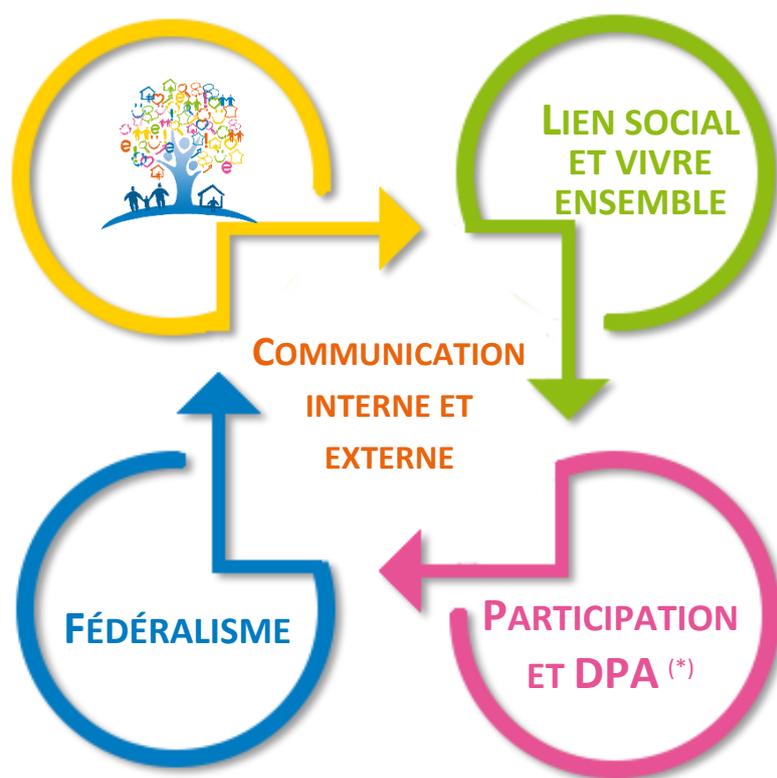


Donner à voir, valoriser les centres sociaux

Identifier et rendre identifiable la fédération 21



AXE TRANSVERSAL ET CENTRAL :
COMMUNICATION



() DPA : Développement du Pouvoir d'Agir*

LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE

1. Une dynamique de réseau	32
2. Ressources et veille	37
3. Expertise et soutien : l'accompagnement au quotidien	40
4. Force politique : des rencontres partenariales	43
5. Communication : adaptation de nos outils de communication	46
6. SENACS	49



LES FONCTIONS FÉDÉRALES DE BASE — Des missions transversales

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Une dynamique de réseau

Une dynamique de réseau



Au service de l'enrichissement mutuel des bénévoles et professionnel.le.s

ANIMATION DU RÉSEAU DES DIRECTEURS

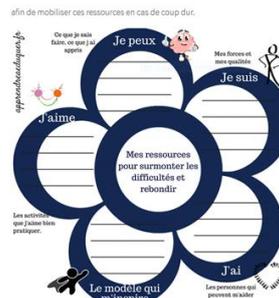


Au cours de l'année 2020, 5 rencontres ont eu lieu, dont 3 en visioconférences. En moyenne, 14 directeurs sont présents par rencontres

Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de ces temps de travail :

- ➔ Accès aux droits / Espace France Service : comment cela s'intègre-t-il au projet global ?
- ➔ Mesure de l'impact social (retour de la journée du 7 Novembre 2019)
- ➔ Gestion de crise sanitaire : accompagnement de l'équipe, actions conduites, place et rôles de la gouvernance, échanges d'informations, regards croisés sur les pratiques, ...
- ➔ Évolution du modèle socioéconomique
- ➔ Renouvellement du contrat de projet en période de confinement
- ➔ Été 2020
- ➔ Rentrée 2020 et perspectives 2021

ANIMATION DU RÉSEAU DES AGENTS D'ACCUEIL



Les agents d'accueil ont pu se retrouver 3 fois en 2020, dont 2 réunions en visioconférences. Ce sont 16 participantes en moyenne qui se

joignent à ces temps de travail.

Au cours de ces temps de rencontres, les agents d'accueil ont travaillé sur :

- ➔ Quelles adaptations en période de confinement ? comment garder le lien ? quelle communication ?
- ➔ Accentuer l'interconnaissance
- ➔ Identifier sa posture professionnelle
- ➔ Réfléchir et se questionner sur sa pratique
- ➔ S'approprier les différentes missions du chargé d'accueil
- ➔ Identifier les besoins en termes de formation, de compétences à acquérir
- ➔ Travailler sur le référentiel métier
- ➔ Partager ses pratiques



ANIMATION DU RÉSEAU DES RÉFÉRENTS FAMILLE



Le réseau des référents famille s'est réuni 5 fois en 2020, dont 3 fois en visioconférences.

On dénombre 20

participantes en moyenne par rencontre

Thématiques abordées :

- Perspectives 2020
- Retour du groupe de travail : « appel à projets séjours familles »
- Échanges de pratiques professionnelles pendant le confinement et le déconfinement, quels impacts sur les postures ?
- Partage d'actions prévues sur l'été
- Expérimenter un temps de travail dans l'espace public
- Projet et actions 2020/2021 (modalités d'organisation, méthodologie, ...)



PERSPECTIVES 2021



ANIMATION DU RÉSEAU DES FRANCE SERVICES

Accompagnement à la labellisation France Services et comité de pilotage

2020 est une année de transition dans le réseau entre le MSAP et France Services. Au 1^{er} janvier 2020, les MSAP portées par les centres sociaux de Semur-en-Auxois et du Pays d'Arnay étaient labélisées France Service

Celles portées par les centres sociaux de Saulieu et de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche, le seront au cours du 4^{ème} trimestre 2020. La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or a apporté son soutien technique au centre social de Saulieu, au cours des différentes étapes de la labellisation en lien avec les services de la Préfecture

Sont en cours de réorganisation les MSAP de Chatillon-sur-Seine et de Venarey-les-Laumes du fait de vacances de postes et de réorganisation plus globale sur la structure.

En fin d'année 2020, France Services de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche a tenu son premier comité de pilotage. La présence au sein de cette instance permet de valoriser la spécificité « centre social », en termes :

- D'animation de réseau et d'échanges de pratiques
- De postures professionnelles et de prise en charge globale de la personne
- Du maillage partenarial local des centres sociaux qui renforce l'efficacité des France Services

L'animation du réseau des animatrices des MSAP France Services.

Ainsi le réseau de professionnels est en cours de construction, tant par les professionnelles présentes que par l'arrivée d'Estelle Lemoine Bourgeois.

3 réunions ont eu lieu en 2020 avec comme contenus :

- L'interconnaissance des personnes et des organisations, avec l'accueil au fur et à mesure des nouvelles professionnelles

➡ Des échanges de pratiques et un espace pour penser la mission, ses pratiques et conforter sa motivation

➡ Le vécu des confinements

➡ La définition de thématiques de travail :

↳ *Les postures professionnelles, les notions d'accompagnement, d'autonomie*

↳ *Les outils statistiques et définition de critères pertinents, la co-organisation avec la préfecture d'une l'organisation d'une journée de réseau des France service*

↳ *Un travail autour d'une lettre d'infos d'un reportage, de la parole des habitants*

➡ Un premier temps autour des critères d'évaluation et l'évaluation qualitative.

➡ Le développement des partenariats départementaux.

Mise en place d'un espace collaboratif sur discord pour déposer différents documents ressources et les plaquettes des différentes MSAP France Services

Le partenariat avec la Préfecture

Une rencontre au mois de juillet a permis d'identifier la fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or comme un partenaire possible de la préfecture sur plusieurs champs :

➡ Accompagnement à la labellisation des MASP portées par les centres sociaux en France Services (plusieurs échanges téléphoniques pour la MSAP de Saulieu)

➡ Connaissances des territoires, du maillage et effet levier dans le déploiement des France Services sur la Côte-d'Or, soit par le biais des CTG, par l'implantation des centres sociaux ou des partenariats existants type MSA

➡ Relais d'informations

➡ L'animation du réseau des France Services. Une journée co-organisée est envisagée pour 2021 avec l'ensemble des France Services, en fonction de la situation sanitaire.

Convention MSA+

La convention a été travaillée avant la labellisation France Service avec pour objectif de « favoriser l'accès aux services de proximité

et leur qualité, la MSA de Bourgogne et la Fédération des Centres Sociaux s'engagent dans une démarche de partenariat renforcé, en déployant une offre dénommée « Services + » au sein des MSAP gérées par la FDSC21. »

Septembre 2020, un point d'étape sur la mise en œuvre de la convention :

➡ La mise en place d'interlocuteurs dédiés était précurseur au cahier des charges « Labels France Service » en fonction des territoires, cette proposition s'est mise en œuvre rapidement et a bien fonctionné, avec une présence active sur les territoires (comité de pilotage, réunion partenariale),

➡ La communication : journal des délégués de la MSA diffusé à 700 et 800 habitants, et le journal Terre de Bourgogne en direction des exploitants

Les perspectives :

La MSA structure différemment son offre auprès de ses ressortissants avec une réponse de premier niveau vers les France Services, et si nécessaire un RDV sur les points d'accueil MSA. Malgré la labellisation France Service, la pertinence de ce partenariat d'action est réaffirmée avec les actions suivantes pour fin 2020-2021 :

➡ Une campagne d'envoi par e.mailng auprès des adhérents MSA quant à la promotion des structures France Services et MSAP : ciblage des adhérents MSA sur les cantons d'Arnay le duc, de Semur en Auxois et des communes de Saulieu, Pouilly en Auxois, Bligny sur Ouche.

➡ La diffusion de plaquettes de présentation des France Services sur les points d'accueil MSA à Dijon, Chatillon et à Semur

➡ Des temps de formation continue y compris pour faire le tour d'horizon des nouveautés en distanciel

➡ Évaluation de l'impact des campagnes de communication

ANIMATION DU RÉSEAU DES ESPACES DE VIE SOCIALE

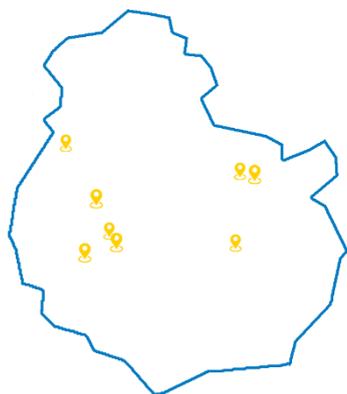
Objectifs :

- ➔ Connaître les structures Espace de Vie Sociale et en animer le réseau
- ➔ Être relais d'informations
- ➔ Apporter un soutien méthodologique, technique et logistique

Connaissance des structures

Avec la création du poste de chargé de mission, l'objectif prioritaire est de connaître l'ensemble des structures et d'être identifié par les bénévoles et les professionnels des EVS, mais aussi par les partenaires.

Pendant le confinement une visioconférence a été proposée à l'ensemble des EVS pour faire un point sur la situation de leur activité et pour présenter Estelle Lemoine Bourgeois.



Le mois de juillet a été consacré à des rencontres avec chaque EVS :

- ✓ Escale 21 à Marcilly sur Tille
- ✓ La Coudée à Mont Saint Jean
- ✓ La Covati à Is sur Tille
- ✓ Les petits Curieux à Marigny le Cahouet
- ✓ La Brionnaise à Soussey sous Brionne
- ✓ Côté Rue de vitteaux mais la rencontre a eu lieu sur Dijon

La rencontre MJC centre social de Montbard a été repoussée pour des raisons internes à la structure.

Par des échanges libres, chaque structure a pu aborder son histoire, son organisation, ses activités, ses forces vives bénévoles et/ou salariées, et les difficultés rencontrées et plus particulièrement dans le contexte sanitaire.

Présence aux Assemblées Générales :

- ✓ 30 septembre : AG de l'escale 21
- ✓ Les assemblées générales des autres associations se sont tenues en distanciel ou bien en interne à l'Association.

Une mise en réseau retardée ou repoussée avec la COVID

Pour les EVS, ces structures associatives reposent sur le dynamisme des bénévoles, le confinement, puis les restrictions en termes de rassemblements, de mises à disposition des salles a empêché l'action des EVS.

De plus la protection des plus fragiles incite à la prudence pour des réunions de réseaux associant bénévoles et salariés.

L'accompagnement des EVS

En 2020, aucune structure n'était en renouvellement d'agrément, ainsi aucun accompagnement par un soutien méthodologique n'a été réalisé. Le soutien technique et logistique s'est fait par du relais d'information COVID FCSF et une réponse aux questions en direct.

Être identifié par les partenaires sur l'accompagnement des EVS

Le contexte sanitaire et l'absence de renouvellement d'agrément ont eu une incidence directe sur le partenariat très opérationnel de suivi des structures EVS entre la CAF et La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or. Ainsi faire culture commune, penser la notion d'accompagnement des EVS et réfléchir aux modalités opérationnelles de coopération ont été l'objet d'une co-animation au cours d'une réunion d'équipe mixte avec l'ensemble des chargées de conseils et de développement des territoires.

MSA : Un temps de travail en individuel avec la technicienne départementale

APPUI À LA RURALITÉ

3 rencontres sur des thématiques diverses ont eu lieu au cours de l'année 2020 :

➔ France Services porté par un centre social : quelles forces, faiblesses, opportunités et menaces ?

➔ Les spécificités d'un centre social en milieu rural : quel accompagnement ?

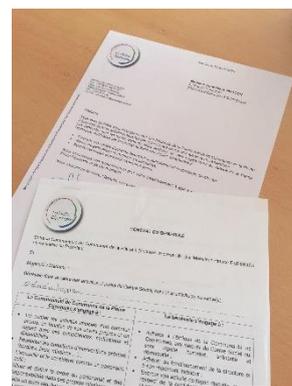
➔ Les centres sociaux et la COVID

➔ L'intercommunalité et les centres sociaux : participation du centre social de Gevrey-Chambertin

Selon la thématique, les groupes sont également proposés aux professionnels des centres sociaux



Accompagnement des bénévoles au centre social de la Plaine Dijonnaise



ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉVOLES AU CENTRE SOCIAL DE LA PLAINE DIJONNAISE - GENLIS

Les enjeux de cette intervention

- ➔ Remotiver les bénévoles
- ➔ Questionner, s'interroger sur la notion d'engagement
- ➔ Définir le « commun – ce qui fait sens » entre les bénévoles et l'équipe salariée
- ➔ S'exprimer sur ces ressentis
- ➔ Partager son expérience

Ressources et Veille



En organisant la veille partagée et la mutualisation des ressources au sein du réseau

MSA – APPEL À PROJET « MSA SOLIDAIRE, NOS VALEURS EN ACTIONS »



L'appel à projets lancé par la MSA Bourgogne

« MSA solidaire, nos valeurs en actions » renforce l'engagement du régime agricole au service de la population agricole et rurale.

La MSA Bourgogne a lancé un appel à projets à l'automne 2020 et a demandé à la fédération de pouvoir le relayer auprès des structures de l'animation de la vie sociale.

Une visioconférence s'est mise en place avec les structures susceptibles de répondre, les enjeux et objectifs furent clarifiés et le relais s'est fait auprès des services concernés.

3 centres sociaux et la fédération se sont mobilisés autour de cet appel à projet qui a pour finalités :

- ➔ Le développement des services et des solidarités de proximité
- ➔ Le soutien à la parentalité
- ➔ L'insertion sociale et professionnelle dans le monde agricole
- ➔ L'aide aux surcoûts liés au contexte sanitaire



SERVICES CIVIQUES



La fédération est garante de la réussite de l'engagement, de sa préparation et de son

suivi, en collaboration avec le

tuteur nommé au sein du centre social pour l'accompagnement au quotidien.

Elle prend en charge l'organisation des formations obligatoires que le jeune en service civique doit suivre pendant son engagement : formation premier secours et formation civique et citoyenne.

Les missions sont proposées dans l'un des domaines d'intervention reconnus prioritaires (solidarité, éducation pour tous, mémoire et citoyenneté, santé, culture et loisirs, environnement)

En 2020, 2 jeunes ont été accueillis au centre social Simone Veil à Semur en Auxois :

Mission

01

7 mois / 24 heures

Valoriser la vie du quartier et de ses habitants à travers l'usage des outils numériques dans une démarche participative

Mission

02

7 mois / 24 heures

Favoriser le lien social en accompagnant des habitants dans la mise en place d'actions ou de projets solidaires

GIE IMPA – APPEL À PROJET « LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES RETRAITÉES »

Depuis plusieurs années, l'Action Sociale des caisses de retraites s'est recentrée sur la prévention de la perte d'autonomie avec une attention portée aux retraités socialement fragilisés.

À ce titre, le Gie Impa, qui œuvre pour le compte de la CARSAT Bourgogne Franche-Comté, de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne et de la Caisse MSA de Franche-Comté, lance l'appel à projets « **Prévenir et lutter contre l'isolement social des personnes retraitées** » qui vise à soutenir des projets à destination de personnes retraitées isolées ou en risque d'isolement **en Bourgogne-Franche-Comté** :

Au travers de cet appel à projets, les caisses de retraite souhaitent permettre le démarrage et/ou le développement de projets notamment ceux :

- ➔ S'appuyant sur des partenaires locaux
- ➔ Favorisant le bénévolat de retraités à retraités

- ➔ Prenant en compte le développement de relations intergénérationnelles
- ➔ Développant de nouvelles technologies
- ➔ À destination des aidants ainsi que des publics migrants vieillissants

Un temps d'échanges en visioconférence a été proposé à l'ensemble des centres sociaux et des EVS pour échanger sur les projets et les modalités de candidature.

6 centres sociaux et 1 EVS ont participé à cette rencontre



LES FORMATIONS D'ACTEURS, Accompagnement au quotidien

UNE AIDE DIRECTE AUX STRUCTURES

Formation à la saisie des paies sur Cloé paies d'AIGA

QUETIGNY : Formation à la saisie des paies et des opérations mensuelles



Depuis le début de l'année 2020, le

centre social La Passerelle de Quetigny a fait l'acquisition du logiciel Cloé paie d'AIGA.

La comptable du centre social a suivi la formation initiale proposée par AIGA, et a souhaité être accompagnée chaque mois, par la fédération 21, au moment de la saisie des paies et des opérations mensuelles.

L'accompagnement s'est fait pour l'aide au paramétrage initial, et s'est poursuivi chaque mois, de janvier à avril (en présentiel au début, puis par visioconférence et prise en main à distance de l'ordinateur lors du premier confinement) pour la saisie des paies, des congés payés, des arrêts maladie, puis pour la mise en place de l'activité partielle ainsi que tous les paramétrages des fichiers DSN.

Depuis, l'accompagnement se poursuit, il est plus ponctuel, et correspond à des changements notoires de paramétrages à effectuer (nouveaux ou changements ou fins de contrats, congés payés, arrêts maladie, activité partielle...)

Carole HOAREAU, comptable au centre social La Passerelle - Quetigny



C'est en 2004 que tout a débuté pour moi avec la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or. Effectivement cette année 2004, m'ont été confiées les missions de comptabilité du centre social à l'époque nommé centre social et culturel Léo Lagrange. Un univers complètement méconnu pour moi, n'ayant reçu aucune formation dans ce domaine durant mon parcours. C'est à Agnès Zima qu'il est fait appel, assistante fédérale des centres sociaux de Côte-d'Or, ses qualifications, ses compétences et ses connaissances dans le domaine étant déjà bien reconnues dans le réseau.

C'est ainsi que l'aventure a commencé : avec une formation individuelle sur le logiciel spécifique de comptabilité. L'accompagnement s'est aussi porté sur l'organisation et le suivi d'une comptabilité d'un centre social. Les mois qui ont suivi, Agnès a été présente pour rassurer, ré-expliquer, et me soutenir notamment lors des premières clôtures. Une question, une crainte, Agnès a la réponse !

En 2019 j'ai eu l'opportunité d'évoluer dans mes missions et de prendre en charge l'exécution des paies. Cette reprise d'activité, initialement confiée à un cabinet comptable extérieur, n'aurait pu se faire sans notre réseau fédératif. L'appropriation de cette nouvelle mission et sa complexité ont nécessité un accompagnement technique et pédagogique durant 3 mois consécutifs.

Le fait que le Centre Social La Passerelle appartienne à un réseau tel que celui des centres sociaux est une plus-value pour l'ensemble des acteurs de notre structure. Me concernant j'ai pu m'ouvrir sur de nouvelles perspectives professionnelles et monter en compétences dans un cadre rassurant où je savais que je trouverais le soutien nécessaire à la bonne réussite de mes missions dans un accompagnement bienveillant.

compréhension du réseau par les administrateurs.

gestionnaire-habitant que dans le collège professionnel a été appréciée par les équipes.

Quelle que soit la structure, la participation de l'administrateur tant dans le collège

11 
**administrateurs
mobilisés**

2 
salariées

12 
Centres sociaux visités
Chatillon sur Seine
Dijon Grésilles
Plaine dijonnaise – Genlis
Gevrey Chambertin Nuit St Georges
La Ruche - Longvic
Romain Rolland – Montbard
Germaine Tillion - Plombières lès Dijon
La Passerelle – Quetigny
Espace Famille Florentinois – St Florentin
Saulieu
Simone Veil – Semur en Auxois
COPAS – Venarey lès Laumes

2 
EVS visités
Escale 21 – Marcilly sur Tille
La Coudée – Mont Saint Jean

LES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION, Accompagnement au quotidien

UNE AIDE DIRECTE AUX STRUCTURES

Convention de mise à disposition

POUILLY-EN-AUXOIS : Une convention de mise à disposition pour l'établissement des salaires et des charges sociales



Depuis 2016, une convention de mise à disposition est établie entre la

fédération 21 et le centre social l'Agora de Pouilly en Auxois pour la saisie et l'établissement des salaires et des charges sociales trimestrielles et annuelles sur le logiciel Cloé paie d'ALGA, ainsi qu'un soutien à la saisie comptable, et à l'établissement des documents de fin d'année.

Cette convention est renouvelée chaque année et fait l'objet d'une facturation sur la base du coût salarial de l'assistante fédérale.

Elle est basée sur un total forfaitaire de 24 heures annuelles.

La fédération 21 apporte également à l'association l'Agora, un soutien fort à la saisie comptable, la vérification des opérations mensuelles et de fin d'année, et l'établissement des documents budgets Caf réels et prévisionnels, en lien avec l'expert-comptable de l'association.

Ce soutien fait partie des missions d'aide technique et logistique de la fédération, conformément à ses statuts, et ne fait donc pas l'objet d'une convention spécifique.

Agnès ZIMA, assistante fédérale est en charge de ces missions.

ARNAY-LE-DUC : Une convention de mise à disposition pour un accompagnement administratif, juridique et technique

À compter du 17 Février 2020, Estelle LEMOINE BOURGEOIS a quitté progressivement ses fonctions de directrice du centre social et socio-culturel du Pays d'Arnay pour prendre des fonctions de chargée de mission au sein de la fédération de Côte-d'Or.

À compter du 16 Mars 2020, la crise sanitaire du Covid-19 a imposé un confinement et a obligé les structures à s'adapter et à prendre toutes les mesures nécessaires. Celles-ci étaient incompatibles avec un mi-temps de direction.

Le centre social d'Arnay a bénéficié d'un accompagnement durant cette période par Estelle LEMOINE BOURGEOIS

Une convention entre le centre social d'Arnay le Duc et la fédération 21 a été établie pour assurer les missions suivantes :

- ➔ Apporter au centre social un soutien technique, administratif et juridique dans le cadre de la crise sanitaire due au Covid-19
- ➔ Mettre en place et organiser l'activité partielle et le télétravail
- ➔ Accompagner les équipes salariées et bénévoles
- ➔ Adapter le projet social

La convention a été signée pour une période allant du 16 Mars au 30 Juin 2020 basée sur un total

forfaitaire de 100 heures sur la période, pour un montant global de 2 500 €.



Force politique



En portant la parole des centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions

SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (SDAVS)



La Fédération des centres sociaux de Côte-d'Or est membre du comité technique du schéma directeur de l'animation de la vie sociale (SDAVS).

Ce comité est composé de la CAF, du conseil départemental et de la MSA Bourgogne

➔ SDAVS et SDSF

L'intégration du SDAVS dans le Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF) a été validée en décembre 2019.

Concernant le SDSF 2016 - 2020, un diagnostic à l'échelle départementale est mené en 2020 en prévision du renouvellement du schéma.

Différents groupes de travail composés d'acteurs de l'AVS ont été mobilisés pour compléter de manière qualitative le diagnostic. L'animation de la vie sociale est donc maintenant une composante du Schéma Départemental de Services aux Familles, et retrouvera une partie des actions menées dans un des axes du SDSF :

ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET L'ADAPTATION AUX BESOINS SOCIAUX DES FAMILLES.

Avec pour principales orientations :

- Promouvoir la participation citoyenne des habitants et des familles
- Accompagner les structures de l'avs dans la prise en compte des évolutions sociétales

Et comme axes de travail :

Les membres du Comité Techniques du SDAVS ont identifié différentes thématiques de l'Animation de la vie sociale qui seront travaillées au cours de l'année 2020/2021 :

- valorisation de l'AVS
- procédure d'agrément des centres sociaux



LES ACTEURS DU TERRITOIRE, des rencontres pour développer et consolider nos partenariats

Découvrir l'environnement des acteurs en Côte-d'Or

LES ACTEURS DU VIEILLISSEMENT

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a pour objectif de coordonner dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs financements dans le cadre d'une stratégie commune.

Chaque département est quant à lui responsable de l'animation de la conférence des financeurs sur son territoire : elle est présidée par le président du conseil départemental.

Les centres sociaux peuvent être repérés en tant qu'acteurs opérationnels sur deux des 6 axes du programme de financement :

- ➔ Le soutien aux proches aidants
- ➔ Le développement d'autres actions collectives de prévention.

La conférence des financeurs de Côte-d'Or s'appuie sur 2 organisations existantes :

- ➔ Le GIE IMPA et son appel à projet de lutte contre l'isolement des personnes âgées
- ➔ Les Pays via les Contrats locaux de santé.

LES ACTEURS DE SANTÉ

En Côte-d'Or, 6 pays sont signataires avec l'ARS d'un contrat local de santé, 5 parmi ces 6 pays ont des structures de l'AVS sur leur territoire : le Pays Seine-et-Tilles, Pays Auxois Morvan, Pays Chatillonnais, Pays Beaunois et Dijon Métropole.

Chaque animateur de CLS a été rencontré pour une présentation du territoire, la présentation du CLS et les modalités de financement pour des actions de prévention collectives.

Les actions éligibles au titre de la conférence de financeurs (tant par le GIE IMPA que par les appels à projets des Pays) reposent sur les critères suivants :

- ➔ Nouvelles actions ou développement d'actions
- ➔ Financement sur 2 années maximum
- ➔ Actions différenciées des opérateurs départementaux notamment les ateliers « Bons Jours »

UD CCAS

Une rencontre a eu lieu au cours de l'année avec la déléguée de l'union départementale des CCAS pour favoriser l'interconnaissance du fonctionnement des deux têtes de réseaux et des structures adhérentes.

La nature des échanges a porté sur 3 points :

- ➔ Les missions des CCAS et leur obligation notamment d'analyse des besoins sociaux du territoire à chaque nouveau mandat.
- ➔ L'articulation de l'analyse des besoins sociaux avec les diagnostics partagés des centres sociaux et la complémentarité CCAS Structure de l'AVS
- ➔ La coordination Monalisa sur la Côte-d'Or, pilotée par le CCAS et mis en veille depuis 2 ans

Le vieillissement n'est pas l'une des compétences de la région, pour autant au regard de certains projets portés par les structures de l'AVS autour de la mobilité, de la santé et des séniors, la région pourrait soutenir sur l'axe transport et santé.

Deux entretiens téléphoniques avec des techniciens de la région Bourgogne Franche-Comté ont permis de faire connaître ces actions et d'envisager des pistes de financements sur les dispositifs existants (Fonds régional d'expérimentation en santé)

ACTIONS AUPRÈS DES STRUCTURES DE L'AVS

➡ Accompagnement d'une structure pour le dépôt d'un dossier de financement auprès du Pays Auxois-Morvan sur une action numérique et séniors, le financement obtenu est de 6 000 €.

➡ Temps d'échanges au sein du réseau mixte entre EVS et centres sociaux autour de l'appel à projet du GIE IMPA sur ses modalités, les financements déjà obtenus, les trucs et astuces du dossier et de l'échanges de pratiques :

- ↳ 7 structures participantes, 6 dossiers déposés (2 EVS et 4 centres sociaux),
- ↳ 1 première demande suite à une visioconférence.

Ces journées se sont déroulées en visioconférence.

Deux jours pour débattre des défis auxquels la société française est aujourd'hui confrontée et pour découvrir comment les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire contribuent à y répondre.

En lien avec ses missions Estelle Lemoine Bourgeois a participé à 3 ateliers :

➡ Conférence-débat : Comment rendre le numérique soutenable ?

➡ Conférence-débat : Le convivialisme, une philosophie politique pour le monde d'après

➡ Table ronde : Dépendance, un cinquième risque, et concrètement ?

L'Assemblée nationale a voté cette année le principe de la création d'une cinquième branche de la Sécurité sociale consacrée à la dépendance. Comment sera-t-elle financée ? Qu'est-ce que cela peut changer concrètement pour les personnes âgées qui ont besoin d'une prise en charge ? Et qu'attendre du projet de loi sur l'autonomie qui a par ailleurs été lancé dans la foulée de la crise sanitaire

COMMUNICATION – Adaptation de nos outils de communication

RESTER CONNECTÉS EN TEMPS DE CONFINEMENT

Valoriser le travail des centres sociaux et de la fédération 21

Le confinement du printemps 2020 a mis un coup de frein à de nombreux projets dans toutes les structures. Pour autant, les centres sociaux ont fait la preuve, au plus dur de la crise, qu'ils sont des acteurs majeurs de lien et de justice sociale. Ils ont pu, chacun à leur façon, réaffirmer leur cœur de métier en favorisant le maillage solidaire.

Les centres sociaux ont accompagné, au plus dur de la crise sanitaire, et au quotidien, tous les habitants,

répondant aux urgences et aux besoins, en inventant de nouvelles formes d'interventions sur les territoires. « *Les centres sociaux ont ainsi prouvé leur réactivité et leur créativité au côté des bénévoles et des partenaires afin que distanciation sociale ne rime pas avec absence de lien social.* » - Odile Goizet

La fédération 21 a, tout au long de cette année 2020, accompagné les centres sociaux dans leur travail auprès des habitants par des visioconférences, des visites dans les structures quand c'était possible et des réunions entre professionnels, et surtout un accompagnement au quotidien.

Odile Goizet, présidente de la fédération a également tenu à remercier l'ensemble des acteurs des centres sociaux et des espaces de vie sociale, par une lettre ouverte dans laquelle elle salue et remercie le travail des professionnels, qui, au quotidien luttent contre la fracture sociale par leur engagement, leur

accompagnement et leur présence sur les territoires.

Pour retrouver la lettre d'Odile Goizet, à toutes les structures de l'animation de la vie sociale : <https://www.centres-sociaux-21.fr/Fede21/Images/Confinement-2/LettreOGOizet.pdf>



Lors du premier confinement du printemps, il

« Les centres sociaux ont fait la preuve, au plus dur de la crise, qu'ils sont des acteurs majeurs de lien et de justice sociale. Ils ont pu, chacun à leur façon, réaffirmer leur cœur de métier en favorisant le maillage solidaire. »

Odile GOIZET

Présidente de la fédération 21

Rapport moral assemblée générale 2019 - 6 octobre 2020

est apparu nécessaire très rapidement de garder le lien avec les acteurs professionnels des structures,

afin de les aider à maintenir le lien du réseau départemental. Les contacts fréquents, les appels téléphoniques et les réunions en visioconférences laissaient apparaître un fort besoin de liens, d'échanges de pratiques, de réseau et de partages d'expériences, d'actions, tout autant que de veille juridique ou de partage d'informations.

La fédération a suivi et relayé toutes les informations Covid dont elle pouvait disposer par ses réseaux internes et externes : Fcsf, Préfecture, Caf, ..., mais également relayé toutes les informations des centres et fait le lien entre les structures.

Pour se faire, la fédération a mis à jour son site internet de façon très régulière, en diffusant les informations et les ressources dont elle disposait, en proposant une page répertoire des sites utiles en temps de crise sanitaire, et en relayant les informations des actions proposées dans les structures.

Pour retrouver les informations partagées sur le site internet de la fédération 21 :



<https://www.centres-sociaux-21.fr/index.html>

UN JOURNAL DE CONFINEMENT, 53 ARTICLES...



Durant toute la période de ce premier confinement de printemps, et pour relayer des informations moins

« officielles », plus légères et moins anxiogènes, la fédération a tenu quotidiennement un journal de confinement, dans lequel, elle partageait des bons plans, des informations du réseau, des articles d'autres médias, des bons plans, des jeux, des énigmes, ...

Chaque soir, du 16 mars au 10 mai, un article différent était proposé sur le site internet et relayé dans la page Facebook de la fédération. Plusieurs administrateurs de la fédération ont prêté leur concours à ce travail, en proposant des articles, conseils, sites à partager ou énigmes à proposer, afin de diffuser et relayer ces informations.

Pour retrouver l'ensemble des articles proposés quotidiennement dans le journal de confinement :



<https://www.centres-sociaux-21.fr/Fede21/Breves/09-Coronavirus-journal.html>



Ce journal de confinement était également posté sur la page Facebook de la fédération :

<https://www.facebook.com/FederationCentresSociaux21>

... ET DES VIDÉOS

Valoriser le savoir-faire des centres sociaux et surtout leur créativité et leur réactivité est l'un des objectifs de la commission communication, tant au niveau départemental qu'au niveau régional.

Deux vidéos ont été réalisées et partagées sur les réseaux sociaux :

- 👉 S'adapter, s'organiser, ré-agir
- 👉 Agir, c'est bien plus qu'agir



**S'ADAPTER,
S'ORGANISER,
RÉ-AGIR**

Depuis toujours, les Centres Sociaux agissent au cœur des territoires.

Ces dernières semaines ont montré la capacité des structures à s'adapter, réagir et inventer de nouvelles formes d'actions pour permettre davantage de solidarités et de liens entre les habitants.

Les centres sociaux, au cœur des territoire :

- 👉 Acteurs de lien social
- 👉 Tisseurs de solidarités

Cette vidéo a été vue 305 fois sur vimeo.com, décompte 1 779 interactions sur Facebook et a été partagée 36 fois

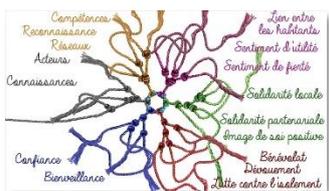
Retrouvez ici la vidéo
S'adapter, s'organiser, ré-agir
En scannant le Qr Code ci-dessous :



Cette vidéo a été réalisée conjointement avec la commission communication de l'union régionale, diffusée et partagée sur les réseaux sociaux.

Une deuxième vidéo a été élaborée, dans le but de valoriser les actions menées par les bénévoles des structures de l'animation de la vie sociale. Agir, c'est bien plus qu'agir, est un zoom sur une initiative solidaire : la confection des blouses et des masques durant le premier confinement.

**AGIR,
C'EST BIEN PLUS
QU'AGIR**



Zoom sur une initiative solidaire :

Les centres sociaux sont des structures de proximité, des animateurs de la vie locale et des facilitateurs du lien social. Ils assurent un accueil inconditionnel des habitants à travers des activités dédiées.

Depuis leur création, les centres sociaux se donnent pour but l'émancipation individuelle et collective des publics.

Les centres sociaux :

- ↳ Agitateurs d'initiatives
- ↳ Tisseurs de solidarité

Cette vidéo a été vue 81 fois sur vimeo.com, décompte 386 interactions sur Facebook et a été partagée 7 fois

Retrouvez ici la vidéo
Agir, c'est bien plus qu'agir
En scannant le Qr Code ci-dessous :



SENACS, Système d'échanges National des Centres Sociaux

RÉSULTATS 2020 : DES RÉPONSES AU PLUS PRÈS DES BESOINS

L'observatoire national des Centres Sociaux : Senacs

SENACS (Système d'Échanges National des Centres Sociaux) est un outil à destination des centres sociaux, des espaces de vie sociale, des caisses d'allocations familiales, des fédérations ou unions de centres sociaux participant à la mise en place d'un observatoire, en vue de :

- ➔ Rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les équipements de l'animation de la vie sociale
- ➔ Évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national
- ➔ Susciter l'échange et la rencontre entre acteurs

SENACS se définit comme :

- ➔ Un espace de dialogue entre acteurs
- ➔ Un espace de partage d'informations autour des actions, projets et des modes d'organisation
- ➔ Un outil de rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs

Cet observatoire poursuit 4 objectifs principaux :

- ➔ Faire connaître et reconnaître ce que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale
- ➔ Améliorer la lisibilité du travail et des actions des centres sociaux
- ➔ Favoriser la reconnaissance des centres sociaux dans la négociation avec les partenaires
- ➔ Mutualiser et diffuser des exemples de bonnes pratiques

L'observatoire SENACS se fonde sur le recueil de données quantitatives et qualitatives, au moyen d'une enquête nationale annuelle centrée sur 6 composantes du projet :

- ➔ Les données générales de la structure
- ➔ Le projet

- ➔ La vitalité démocratique et la gouvernance
- ➔ Les emplois
- ➔ Les partenariats
- ➔ Les finances

Ces items sont complétés depuis 2019 de questions sur l'impact et l'utilité sociale des structures.

2020 fut une année particulière pour la réalisation du support de communication.

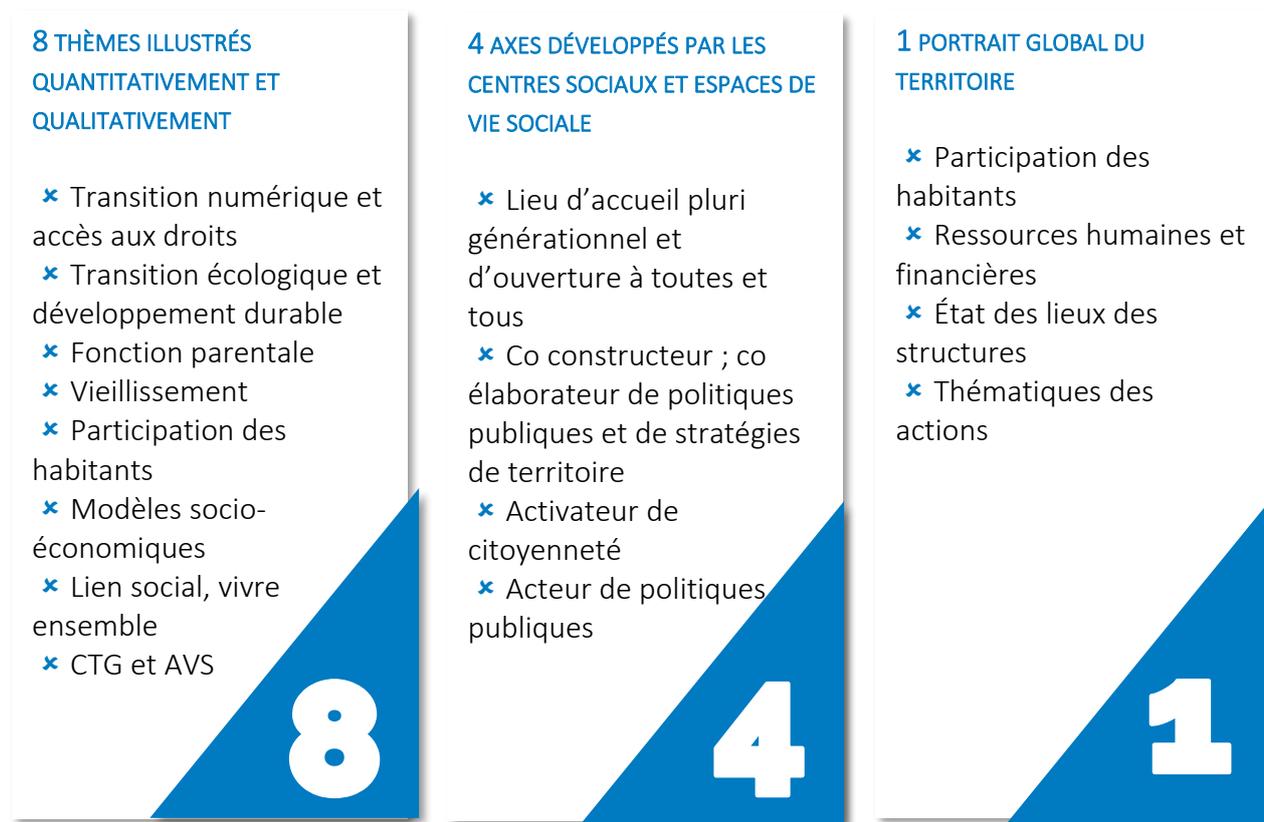
Habituellement réalisée en collaboration avec les 4 Caf de la région Bourgogne, la plaquette n'a pas pu être réalisée cette année à l'échelle de la région, le comité de pilotage n'ayant pas pu se réunir.

Pour autant, la fédération 21 et la Caf 21 ont fait le choix de maintenir une communication, sur des données départementales uniquement.

Deux documents ont donc été travaillés :

- ➔ Un document départemental format A2 (59,4 x 42 cm) plié en 16 pages
- ➔ Un document personnalisé pour chaque structure intéressée, au format 60x32 cm

La communication Senacs est constituée des données quantitatives et qualitatives issue du questionnaire annuel et des témoignages ou actions valorisées dans ces documents.



UNE COMMUNICATION PERSONNALISÉE EN 2020

1 communication personnalisée dans laquelle chaque structure retrouve ses propres données (nombre de bénévoles, de salariés, ses finances, ses actions, un portrait de son territoire...)

15 centres sociaux et 2 espaces de vie sociale ont fait le choix de participer à cette communication. L'entreprise Coloradoc a été sollicitée pour l'impression de ces documents. La Caf 21 est le financeur.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS 2020

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE EN 2020 SUR LES MODÈLES SOCIOÉCONOMIQUES DES STRUCTURES DE L'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale ont été soutenues financièrement par les collectivités locales à hauteur de 47,4%. Ce soutien financier représente 5 582 435 € pour l'ensemble des structures. La participation de la Caf 21 s'élève à 2 333 175 €, soit 19,8 % des budgets.

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE
Côte-d'Or



LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX DANS LES DOMAINES DE L'ENFANCE, DU BIEN VIEILLIR ET L'ACCÈS AUX DROITS
12 centres sociaux et 1 Evs ont fait de l'accès aux droits une orientation ou un axe majeur de leur projet social.

L'accompagnement numérique, dans les centres sociaux et les Evs est une thématique développée pour mettre en place des permanences juridiques, mettre à disposition des postes informatiques en accès libre ou accompagné, mettre en place des points d'accès aux droits ou points relais Caf.

5 Maisons France Service sont gérées par les centres sociaux du département. 2 031 personnes y ont été reçues en 2019.

73 % des structures mettent en place des dispositifs destinés à lutter contre l'isolement et à favoriser la cohésion sociale des territoires, la citoyenneté et l'implication des jeunes.

100% des centres sociaux portent un projet familles, 4 Evs portent la fonction parentale comme thématique et 3 en font un axe de leur projet.

88% des structures gèrent des services spécifiquement dédiés à l'enfance (4-10 ans) et 88 % également mènent des actions à destination des plus de 60 ans.

DES ACTIONS INNOVANTES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

17 centres sociaux, soit 85% des structures ont engagé une réflexion à visée de développement durable, 3 Evs en ont fait un axe de leur projet, ou une thématique.

13 centres sociaux portent cette réflexion avec les habitants.

La plaquette départementale est disponible sur le site de la fédération 21 :

<https://www.centres-sociaux-21.fr/>

et sur les site de la Caf 21 :

<https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-la-cote-d-or/partenaires-locaux>

Senacs en un coup d'oeil, c'est...



Des valeurs et des principes d'actions

Les structures mobilisent salariés, bénévoles et habitants **autour de valeurs communes**

- ✕ Respect de la dignité humaine
- ✕ Laïcité
- ✕ Mixité
- ✕ Solidarité
- ✕ Association et participation des habitants usagers à la définition du projet de l'équipement



FÉDÉRALISME, DU NATIONAL AU LOCAL

1. FCSF, les groupes nationaux	54
2. L'union régionale Bourgogne Franche-Comté	55
3. La démarche congrès : au plus près des territoires	58



FÉDÉRALISME – Des groupes nationaux pour enrichir les projets locaux

LA FCSF AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les groupes nationaux

CTN – COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL



Le Fonds Mutualisé a été créé en 1987 afin de permettre l'accompagnement et le développement des fédérations départementales ou régionales.

Le Comité Technique National (CTN), instauré par délibération du Conseil d'Administration le 11 décembre 2004 et constitué de cadres « inter fédéraux » : délégué-e-s de la FCSF, chargé-e-s de mission en région et cadres fédéraux, a vu ses missions renforcées :

- ➔ **Mission de délégation générale collégiale :** Aide à la décision du conseil d'administration.

Chaque conseiller.ère technique national.e a un rôle de référent national mandaté auprès des fédérations

- ➔ **Mission d'appui stratégique :** logique territoriale

Appui au développement dans le réseau de l'ingénierie (compétences et intervention des fédérations)

- ➔ **Fonction :** conseil sur le projet, appel à vérification (Convention de développement du fonds mutualisé)

Ce comité a pour objectif d'accompagner les projets fédéraux (sur le plan stratégique, le pilotage professionnel, etc.), renforçant ainsi, par exemple, la qualité de mise en œuvre des conventions de développement du fonds mutualisé.

Le comité technique national intervient en accompagnement des demandes des fédérations locales avant et après la présentation de la demande aux instances de la FCSF.

Ce comité est composé de 6 délégués départementaux, 1 administrateur FCSF et de 2 salariés FCSF.

Florence MIELLE, est membre du Comité Technique National depuis janvier 2020, pour le suivi des régions Grand Est et Hauts de France

Le CTN en 2020

- ➔ 6 réunions, dont 5 en visioconférence
- ➔ 21 demandes étudiées

CHANTIER NATIONAL VIEILLISSEMENT

La participation à ce chantier implique des salariés des fédérations et des administrateurs. La fédération de Côte-d'Or, avec le recrutement de la chargée de mission, se lance dans cette thématique.

Ainsi en 2020, seule la chargée de mission a intégré ce groupe national, avec un double objectif :

- ➔ Acculturation- formation sur les politiques publiques, les chantiers en cours.
- ➔ Intégrer un réseau de personnes ressources

FÉDÉRATION 21 – Complémentarité avec l'Union régionale Bourgogne Franche-Comté

UNE UNION RÉGIONALE MOBILISÉE

Complémentarité avec l'Union régionale Bourgogne Franche-Comté



La fédération de Côte-d'Or est une composante indispensable dans la mise en place et la montée en charge de l'union

régionale Bourgogne Franche-Comté. Elle contribue à la dynamique régionale, et est actuellement présente dans de nombreuses instances régionales.

Pour maintenir cette interface entre les interlocuteurs régionaux et départementaux, l'équipe fédérale de Côte-d'Or a renforcé ses moyens humains.

Il est nécessaire de conforter la proximité du réseau départemental tout en développant des chantiers régionaux (formation, jeunesse, ESS, vieillissement, insertion...)

L'union régionale a embauché une déléguée régionale pour développer son projet. Cécile Lagarde a pris ses fonctions au sein de l'union régionale le 6 janvier 2020.

La fédération 21, au sein de l'union régionale, ce sont :

↳ Les 3 salariées de la fédération 21, chacune dans des temps de travail respectifs (conseil d'administration, Crajep, formation, groupe « vieillissement », communication, gestion administrative...)

↳ 4 administrateurs mandatés pour représenter la fédération 21 au conseil d'administration de l'union régionale, dont 1 en est vice-présidente

[Estelle Lemoine Bourgeois](#), chargée de mission, participe activement aux travaux régionaux, notamment sur le chantier « vieillissement »,

concerné tant à l'échelle départementale que régionale.

Le départ de la déléguée régionale au 31 août 2020 a nécessité une implication plus importante d'Estelle au sein de ce groupe de travail régional. Estelle Lemoine Bourgeois, chargée de mission et Dominique Ovide, délégué de la fédération de la Nièvre ont tous deux été mandatés par le conseil d'administration de l'union régionale, courant octobre, pour conduire le chantier vieillissement, Estelle participe depuis au conseil d'administration de l'union régionale, mène des actions à destination des 14 centres sociaux sous CPOM de la CARSAT, et contribue au groupe de travail national, avec le soutien de Luc Roussel, co-animateur de ce chantier national.

[Florence Mielle](#), déléguée départementale a accueilli et accompagné la déléguée régionale lors de sa prise de fonction. Elle est présente à toutes les réunions du Crajep, participe au conseil d'administration de l'union régionale, et contribue activement aux commissions mises en place par l'union régionale : formation et fédéralisme.

Des réunions entre cadres des fédérations 21 et 58, réseau fédéral de Franche-Comté et union régionale, sont organisées, afin d'élaborer des plans de travail, de coordonner les équipes fédérales et de faire cohésion.

[Agnès Zima](#), assistante fédérale participe aux travaux des commissions « communication » et « finances ». Elle gère, conjointement avec la déléguée régionale le travail administratif, assure la gestion des paies et de la comptabilité, et prend part aux travaux de gestion budgétaire, en collaboration avec la

déléguée, le bureau du conseil d'administration, et plus particulièrement le trésorier de l'union régionale.

Agnès Zima est invitée aux conseils d'administration, lorsque les dossiers présentés concernent l'une de ses missions.

2020 fut une année importante en temps administratif, avec la création du dossier employeur : mise en place et création des dossiers d'organismes employeurs, (Urssaf, retraite, prévoyance, complémentaire santé, médecine du travail), création et paramétrage de la paie et de la comptabilité dans le logiciel Cloé, contrat de travail, congés payés, ...

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION

UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION EST SIGNÉE ENTRE L'UNION RÉGIONALE ET LA FÉDÉRATION 21

La Fédération départementale des centres sociaux de Côte-d'Or met Agnès Zima, à disposition de l'union régionale en tant qu'assistante fédérale pour participer à la mise en œuvre du projet régional par un soutien et/ou une assistance administrative et budgétaire, à compter du 1^{er} février 2020.

La mission est consacrée à :

↳ Apporter un soutien technique et méthodologique aux centres sociaux de la région ne pouvant bénéficier d'un appui auprès d'une fédération départementale

↳ Assurer la gestion administrative, financière et des ressources humaines de l'union régionale

↳ Créer et diffuser des outils de communication internes et externes pour l'union régionale

↳ Participer aux instances associatives de l'union régionale

Pour remplir ces objectifs, la mise à disposition de l'assistante fédérale équivaut 0.30 Équivalent Temps Plein.

PARTICIPATION AU SÉMINAIRE D'OCTOBRE 2020



L'Union régionale Bourgogne Franche-Comté a organisé un séminaire le 23 octobre

20
20

au Centre de Rencontres internationales

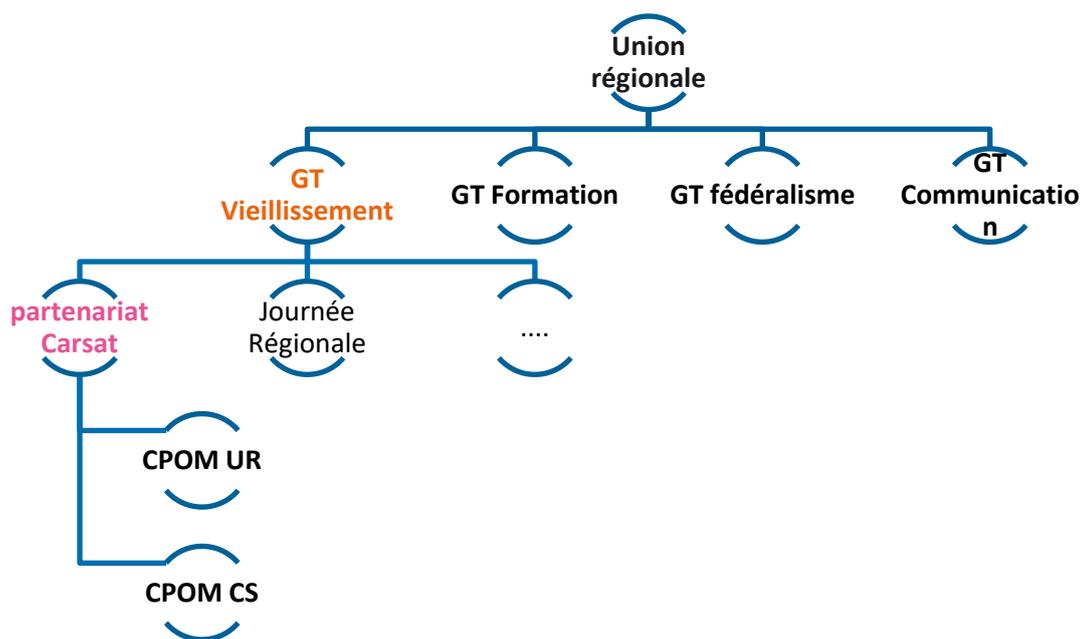


Ethic Étapes à Dijon, dont les objectifs étaient de reposer les fondamentaux en partant des points d'appuis territoriaux

À l'ordre du jour :

- ➔ Historique et Évolution : union régionale BFC, une belle aventure...
- ➔ Les fondements de l'union régionale : définir qui nous sommes...
- ➔ Fédéralisme
- ➔ En route vers le fédéralisme et le projet de réseau 2020-2024
- ➔ Bien vivre et mieux vieillir avec les centres sociaux
- ➔ Les orientations et feuille de route 2020-2021

Des groupes de travail régionaux



GROUPE DE TRAVAIL VIEILLISSEMENT

Suite au séminaire du mois d'octobre, le conseil d'administration de l'union régionale a mandaté Dominique Ovide, délégué de la Nièvre et Estelle Lemoine Bourgeois pour conduire le chantier vieillissement de l'UR. 4 réunions de travail en 2020, celle du mois de décembre a permis d'acter une feuille de route pour 2021

PARTENARIAT AVEC LA CARSAT

En 2020, 4 nouveaux CPOM ont été signés dont 3 sur deux nouveaux départements l'Yonne et le Doubs.

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or, via la chargée de mission, accompagne ses structures adhérentes : les centres sociaux de Saint-Florentin, du Pays d'Arnay et l'Agora de Pouilly en Auxois

À partir d'octobre 2020, une dynamique de réseau collective s'est mise en place.

L'ensemble des centres sous CPOM ont participé à une réunion, le groupe associe différents professionnels du centre social directeur, animateur et administratif.

La réunion du 14 octobre 2021 a permis la recontextualisation de la mise en place des CPOM, de l'union régionale, la présentation de SIPAC et des tableaux statistiques, et d'aborder la communication.

Lors de l'atelier collectif les participants ont échangé sur :

- ↳ L'année 2020 : les centres sociaux, les seniors et la crise sanitaire : les difficultés, les freins, les constats ; les actions conduites ; Les ressources mobilisées,

- ↳ 2021 : les perspectives-les questionnements,

- ↳ Faire réseau sur le vieillissement : comment ? quelles thématiques partager ?

DÉMARCHE CONGRÈS – Des buffets des idées aux banquets citoyens

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

Justice sociale et démocratie au cœur du congrès



La démarche des Grands Banquets vise à ouvrir le prochain cycle de travail du réseau des

centres sociaux, dans la continuité des années 2010-2020 autour du renforcement du pouvoir d'agir. En s'appuyant sur les évolutions des pratiques des acteurs des centres sociaux, les réflexions se poursuivent autour des thématiques de justice sociale et de démocratie : en quoi les centres sociaux sont-ils des acteurs qui contribuent à plus de démocratie et de justice sociale sur les territoires ?

La démarche congrès s'inscrit sur 3 années pour aboutir en 2022 sur les 100 ans de la FCSF et donc le 8ème Congrès

L'enjeu de cette démarche est de changer le regard porté sur les centres sociaux « les centres sociaux ne sont pas des lieux pour les pauvres » mais des lieux de débats et de démocratie. Il s'agit donc bien d'élargir les actions politiques sur les territoires.

L'année 2020 marquait donc le lancement de la démarche !

La démarche congrès s'appuie sur 3 étapes

➔ Comprendre, s'approprier, définir ce que sont, pour les centres sociaux, les notions de justice sociale et de démocratie (banquet des idées),

➔ Expérimenter des manières de faire avec les habitants et s'affirmer auprès du grand

public comme étant des acteurs sur ces notions (banquets citoyens),

➔ Identifier les prochains pas pour la décennie à venir, sans oublier de célébrer notre centenaire (banquet final) !

LES GRANDES ÉTAPES

- ➔ Lancement de la démarche le 27 Janvier 2020 par une émission de lancement en ligne « La mise en bouche » qui présente la démarche des « grands banquets »
- ➔ La situation sanitaire de 2020, a nécessité de repenser complètement la démarches pour l'adapter aux contraintes sanitaires et au quotidien des centres sociaux :
- ➔ En novembre, annulation du « banquet des idées » pour laisser place au « buffet des idées »

ÉTAPE DE MUSCULATION CITOYENNE À DISTANCE AU PREMIER SEMESTRE 2021

Organisé sur 5 mois et contenant 4 thématiques de travail. L'objectif est toujours de faire un travail collectif de réflexion politique, mais en plusieurs étapes et sous diverses formes, pour permettre à un maximum de personnes de participer.

Le buffet des idées, c'est :

➔ 4 cycles thématiques d'environ un mois chacun, avec des rendez-vous hebdomadaires (le jeudi sauf exception), en ligne ou en présentiel.

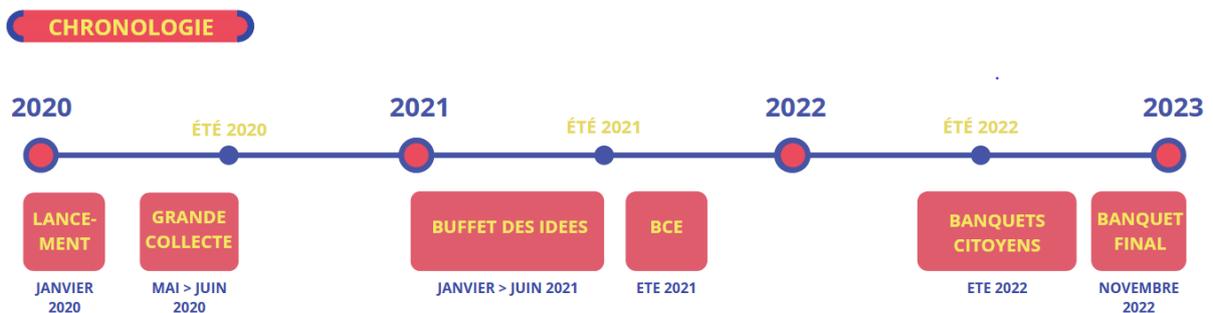
➔ Des formes variées proposées au réseau : webinaires/tables rondes avec des expert.e.s, partage de ressources, discussions, ateliers, documentaires...

➔ La possibilité de venir piocher ce que l'on souhaite, quand on le souhaite (toutes les productions seront accessibles en ligne).

➔ La possibilité de contribuer, de débattre, d'apporter ses idées et partager son expérience...

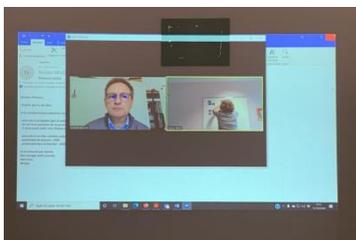
DES BANQUETS CITOYENS EXPÉRIMENTAUX

Les 150 banquets citoyens initialement prévus en 2021 s'adaptent au contexte sanitaire et un programme d'expérimentation « banquet expérimental » se met en place



EN CÔTE-D'OR...

En Côte d'Or, le groupe Congrès se met en place et se compose de 8 personnes, administrateurs et salariées de la fédération, acteurs du réseau.



Le groupe s'organise pour Pau, malheureusement annulé un mois avant le départ.



LE BANQUET FINAL ÉVOLUE !

Prévu en novembre 2022 à Tours (région Centre Val de Loire), le banquet final marque la fin de la démarche congrès, pour regarder tout ce qui aura été réalisé sur la période, se projeter sur le prochain projet fédéral, 2023-30, et célébrer le centenaire de la FCSF et l'appellation « centre social ».

Du fait du contexte sanitaire le groupe congrès de la Côte-d'Or s'adapte et reste mobilisé par le cycle du buffet des idées et des banquets expérimentaux.

Il se retrouve le jeudi soir pour un « happy demi-heure » avant chaque séquence du buffet des idées.

L'utilisation de méthode d'animation participative numérique permet au groupe de pouvoir partager ses idées, interrogations, questionnements...





“

LA DÉMOCRATIE

*C'est du débat, de la participation avec les habitants
De toutes les couleurs et toutes les formes c'est ce qui
fait société*

*Qui que l'on soit, poules dindon ou canard on a le droit
de s'exprimer et que sa voix compte*

L'art est une autre forme pour s'exprimer

*Qu'est-ce que la démocratie ? pour quoi faire ? quelle
démocratie ? la sincérité ?*

*2 personnages sur un quai qui disent Bonjour ou au
revoir. A la démocratie ? interrogation au regard du
Covid ?*

Alors oui parlons démocratie

”

“

LA JUSTICE SOCIALE

La petite porte et un « grand mot » derrière, on se sent un peu petit par rapport à la justice sociale.
 Ce mot ne parle pas à tout le monde
 C'est antinomique : Justice et Sociale, ces 2 mots ne vont pas toujours ensemble mais
 L'injustice sociale oui !!!
 Il faut aller chercher la justice, se battre collectivement pour faire exploser le cadre.
 Il faut aller la chercher la justice....
 Pousser la porte et c'est une bouffée d'air frais.
 Quand il n'y a pas de justice sociale, la société est explosive.
 Justice sociale= bien-être être égaux et bien vivre...
 C'est permettre aux enfants de partir en vacances et en temps de Covid c'est les vacances apprenantes
 C'est agir et tout est possible avec des moyens
 Alors oui parlons démocratie

”



Fin octobre lors de la deuxième rencontre... l'idée d'un second confinement est dans la tête de chacun, pourtant le groupe espère partir... mais... **Si Pau est annulé, l'idée serait de prévoir des temps d'animation sur les thématiques Démocratie et Justice Sociale. Et cette idée ne quittera pas le groupe sur 2021.**

La déléguée quant à elle participe aux temps proposés pour les Référents Congrès, qui deviendra par la suite le groupes des expérimentateurs de Banquets citoyens. Cette démarche est cœur du projet fédéral et mobilise les administrateurs, les professionnels des centres sociaux et de la fédération.

PARTENARIATS

- | | |
|---|----|
| 1. Faire connaître et reconnaître le réseau | 64 |
| 2. Partenariats financiers | 66 |



PARTENARIATS – Des conventions d’actions et financières

CONSOLIDER LES PARTENARIATS EXISTANTS

Faire connaître et reconnaître le réseau

Que le partenariat soit de type financier, institutionnel ou d’action, il s’appuie sur des valeurs partagées et réciproques et, notamment sur la place des habitants, mais aussi sur le rôle des structures de l’animation de la vie sociale, comme de véritables acteurs de démocratie locale.

DES PARTENARIATS D’ACTION



Intervention lors d’un Séminaire :

« S’initier au développement social dans les territoires d’intervention »

L’atelier « Développer le pouvoir d’agir » sera l’occasion d’échanger sur les principes de cette démarche et la manière de la mettre en pratique au travers de divers projets.

Il était question également de s’interroger sur :

➔ Ce que cela induit en termes d’évolution des pratiques des professionnels.

Cet atelier a été proposé à 2 groupes de 20 étudiants

Intervenants :

1 salariée fédération
1 administrateur



Intervention pour DESJEPS

Mention Direction de structure socio-éducative ou sportive – Spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »

Objectif de cette intervention :

➔ Être capable de mettre en place des démarches participatives au sein de sa structure

➔ Définition et enjeux de la démarche participative

➔ Pour qui, et avec qui : public, salariés, élus, ...

➔ Les différentes formes de démarches participatives

➔ Construire et animer une démarche participative

➔ Les outils d’animation

Session de 12 stagiaires

Intervenants :

1 salariée fédération
1 administrateur



LES PARTENAIRES DE LA CHARTE DE QUALITÉ

La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Côte-d’Or est engagée aux côtés du Conseil Départemental, de la Caisse d’Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole Bourgogne dans la mise en œuvre de l’animation de la vie sociale sur le territoire départemental. Cet engagement se

traduit notamment par la signature du Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) et de la Charte Qualité qui y est annexée.

Ainsi, la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Côte-d'Or contribue à

développer la procédure et les outils méthodologiques engageant les Centres Sociaux et Socioculturels

Convention de soutien 2020



La convention signée en 2020 avec le Conseil Départemental s'appuie sur la poursuite de la mise en œuvre de la Charte de qualité signée entre le Conseil Départemental, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale agricole et notre Fédération.

Dans cette convention, le Conseil Départemental réaffirme son soutien aux réseaux des centres sociaux pour l'année 2019. L'aide globale est maintenue au niveau de la précédente convention (280 000 €) dont 50 000 € pour la Fédération qui s'engage sur plusieurs objectifs :

- ↳ Accompagner les Centres Sociaux dans la création de nouveaux projets (tant dans leur phase de définition que lors de leur mise en œuvre) à la demande des structures porteuses, sous la forme de prestation de service

- ↳ Répondre aux besoins de chaque Centre Social sur un plan technique

- ↳ Étendre son périmètre d'action au niveau régional en renforçant les mutualisations de moyens et les articulations possibles avec les autres Fédérations départementales

- ↳ Rechercher des financements diversifiés en répondant aux appels à projets correspondant à l'objet social de la Fédération

- ↳ Contribuer à la mise en place des nouvelles orientations de la circulaire CNAF sur l'animation de la vie sociale, notamment dans l'accompagnement des personnels dans la qualification professionnelle.

Acteurs de la vie locale sur les territoires, les Centres Sociaux sont bien souvent les seuls équipements polyvalents de proximité au service des habitants. À ce titre, dans une démarche de développement social local, ils proposent, en association avec l'ensemble des acteurs du territoire, des réponses innovantes et adaptées aux besoins de tous les habitants, tant en termes d'accès aux droits et services que dans l'accompagnement proposé. C'est particulièrement vrai des Centres Sociaux ruraux qui favorisent l'insertion sociale de tous, notamment des publics les plus éloignés des structures de droit commun, au travers d'actions collectives conduites en partenariat avec les équipes des travailleurs sociaux du Conseil Départemental.

Durant l'année 2019, la Fédération a poursuivi sa démarche d'appui aux Centres Sociaux, en vue de l'adaptation de leurs interventions aux mutations de l'environnement social, économique, démographique, environnemental, institutionnel.

Les territoires sont confrontés à de nombreux enjeux de transition, qu'ils soient économiques, environnementaux, démographiques ou numériques.

La Fédération des Centres Sociaux, dans son approche territoriale, accompagne l'ensemble des Centres Sociaux dans leur capacité à s'adapter aux besoins des territoires en lien avec les politiques publiques, mais aussi dans leur mise en œuvre de la mobilisation et participation citoyenne des habitants.

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. **Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien**

des interventions conçues et conduites par les Centres sociaux dans leur zone géographique.

Son cœur de métier consiste à animer le réseau, à l'accompagner dans la mise en place de ses projets et du « vivre ensemble » en articulation avec les différents partenaires des territoires.

Elle se situe également à l'interface des préoccupations exprimées par les habitants, des réponses formulées par les décideurs

institutionnels et des dispositifs initiés par les pouvoirs publics.

Subvention 2020

En 2020, cette convention se traduit par un financement de 50 000 €



+ de 500 masques
Offerts à toutes les structures
rurales de l'AVS
par le Conseil départemental 21

Entre mai et octobre 2020



Convention pluriannuelle 2020 - 2022



ANIMATION DE LA VIE SOCIALE AU SEIN DES 9 QUARTIERS DIJONNAIS

La fédération a pour objet d'animer le réseau des centres sociaux de Côte-d'Or, quel que soit le gestionnaire ou le porteur de projet. Elle accompagne ce dernier dans la mise en place de ses projets, en articulation avec les différents acteurs du territoire et elle défend et promeut la place des habitants pour davantage de citoyenneté et de cohésion sociale.

Ses objectifs, dans le cadre de cette mission, se déclinent ainsi :

- ➔ Accompagner et animer le réseau des centres sociaux de Côte-d'Or
- ➔ Être relais d'informations
- ➔ Apporter un soutien méthodologique, technique et logistique aux structures
- ➔ Permettre une prise de recul, approfondir une thématique
- ➔ Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire
- ➔ Être en phase avec les évolutions et les transitions de la société
- ➔ Capitaliser l'ensemble des expériences
- ➔ Donner de la visibilité aux actions conduites sur les territoires

- ➔ Renforcer et développer de nouveaux partenariats
- ➔ Représenter les centres sociaux auprès des pouvoirs publics
- ➔ Agir ensemble, en réseau
- ➔ Renforcer le pouvoir d'agir des habitants dans le pilotage des projets

Pour les 3 années de la convention, 4 actions sont retenues :

- ➔ Poursuivre l'accompagnement institutionnel et pédagogique des professionnels et bénévoles des structures de quartier
- ➔ Apporter un appui méthodologique dans le cadre de l'évaluation et du renouvellement des contrats de projet
- ➔ Soutenir les pratiques professionnelles qui visent à développer le pouvoir d'agir des habitants sur les territoires
- ➔ Accroître les compétences des professionnels

Subvention 2020

En 2020, cette convention se traduit par un financement de 32 000 €

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CÔTE-D'OR,

UN FINANCEMENT STRUCTUREL PLURIANNUEL ET UN FINANCEMENT EXCEPTIONNEL

Convention pluriannuelle 2018-2020



L'un des éléments fédérateurs des centres sociaux de notre département reste l'agrément CAF ; l'expertise de la Fédération est reconnue, elle est associée à

toutes les commissions d'évaluation et à tous les comités de pilotage.

Le Conventionnement avec la CAF est renouvelé régulièrement depuis plus de 10 ans.

Une convention structurelle a été signée en 2018 pour une durée de 3 ans (2018-2020) autour de 2 axes principaux :

➔ Développement d'un soutien fédéral aux centres sociaux

↳ Soutenir les fonctions fédérales de base

- ✓ Lieu ressource et d'appui : stratégique, technique et méthodologique
- ✓ Plateforme d'animation du réseau
- ✓ Représentation, promotion des centres sociaux et du fédéralisme
- ✓ Promotion des paroles collectives
- ✓ Lieu de veille

↳ Appui de la CAF à la fonction fédérale

La Caf met à disposition de la Fédération 21 des informations statistiques afin de lui permettre de mieux appréhender les composantes sociales, démographiques et économiques de territoires d'intervention des structures d'Animation de la Vie Sociale

➔ Développement d'un soutien départemental aux centres sociaux / objectifs partagés

↳ Maintenir la qualité de l'intervention des centres sociaux auprès des habitants : accompagnement complémentaire des gestionnaires et des professionnels

↳ Renforcer le partenariat autour de l'Animation de la Vie Sociale, assurer la promotion du projet centre social et Espace de Vie Sociale (EVS)

↳ Poursuivre la structuration de l'offre d'Animation de la Vie Sociale et soutenir la création des structures AVS

LA CONVENTION 2018 – 2020 PERMET DE :

Soutenir les fonctions fédérales de base

La fédération 21 est un lieu :

- ➔ De ressource et d'appui stratégique, technique et méthodologique
- ➔ De représentation, de promotion des centres sociaux et du fédéralisme
- ➔ De promotion des paroles collectives
- ➔ De veille

et une plateforme d'animation du réseau

Maintenir la qualité de l'intervention des centres sociaux auprès des habitants

➔ CAF et fédé accompagnent de façon diversifiée mais complémentaire les gestionnaires et les professionnels

Renforcer le partenariat autour de l'AVS, assurer la promotion du projet centre social et EVS

- ➔ Embauche d'une chargée de mission

Animation de réseau

➔ La Fédération 21 poursuit ses missions d'animation de réseau, dans le cadre du SDAVS, du dispositif SENACS auprès des centres sociaux et des EVS du département, et de toutes les structures de la région.

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le partenariat entre la CAF de Côte-d'Or et la Fédération de Côte-d'Or est renforcé par une convention 2018 – 2020 d'objectifs et de partenariat.

En 2019 -2020, 3 actions prioritaires ont été identifiées dans le cadre de notre partenariat :

- Participation et pouvoir d'agir
- L'impact social
- Développement et animation des EVS

Pour :

- Promouvoir davantage l'Animation de la Vie Sociale,
- Accroître les compétences des acteurs,
- Accompagner au développement et maillage des structures de proximité type EVS sur les territoires,
- Renforcer la place des habitants au pilotage des projets en « *permettant aux personnes d'exercer une plus grande maîtrise sur ce qui est important pour elles, leurs proches, les groupes auxquelles elles s'identifient* » - Yann Le Bossé
- Et enfin évaluer les changements, la valeur ajoutée sur et pour les territoires mais aussi pour les habitants

Subvention exceptionnelle

La subvention exceptionnelle de la Caf 21 s'élève à 40 000 €, elle a été répartie sur 3 années :

- ➔ 10 000 € en 2019
- ➔ 10 000 € en 2020
- ➔ 20 000 € en 2021

DIRECTION RÉGIONALE JEUNESSE ET SPORTS, UN FONDS DE SOUTIEN AUX FÉDÉRATIONS

Fonds de soutien 2020



Une convention est signée chaque année avec la Direction Régionale des Affaires sanitaires et sociales. Elle a pour objet de marquer le soutien du Ministère de

l'emploi et de la solidarité aux missions d'intérêt général qu'assume la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Depuis 2010, et suite à la mise en place de la RGPP, cette convention est transférée auprès de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Localement, cette convention de soutien aux fédérations locales des Centres Sociaux est signée entre la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et la Fédération des Centres Sociaux de Côte-d'Or.

Les objectifs retenus sont :

- Accompagnement de l'évolution des Centres Sociaux

- Maillage le plus complet possible du territoire
- Démarches d'appui et de qualification
 - ↳ Développement de la vie associative
 - ↳ Animation de la réflexion et de la communication
 - ↳ Formation des acteurs bénévoles et professionnels
- Mobilisation des Centres Sociaux sur des thèmes d'actions prioritaires
- Mise en pratique de la Charte Fédérale Nationale, adoptée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2000

Subvention 2020

En 2020, cette convention se traduit par un financement de 10 979 €

FONJEP, Partenariat financier

UN LEVIER POUR LES PROJETS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Convention d'objectifs 2020 - 2022 : Fonjep

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations créé en 1964.

Véritable pôle de ressources, il a pour mission de renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire.

Pour atteindre cet objectif, le Fonjep articule cinq grands axes de travail :

- ➔ Développer le dialogue et la coopération entre acteurs
- ➔ Faciliter le déploiement des projets associatifs
- ➔ Soutenir la solidarité internationale
- ➔ Soutenir les modèles socio-économiques des associations JEP
- ➔ Conserver et valoriser la mémoire du secteur

Par la convention signée avec l'État, la fédération 21 s'engage à mettre en œuvre le projet d'intérêt économique général, conformément à ses statuts, à savoir :

- ➔ Regrouper les centres sociaux agréés ou en cours d'agrément, favoriser leur développement, les représenter, susciter la création de nouveaux centres
- ➔ Apporter une aide technique à ses adhérents dans différents domaines tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins ainsi que la méthodologie et l'évaluation du projet

La fédération des centres sociaux de Côte-d'Or dispose d'un ½ poste dans le cadre du quota attribué au réseau des centres sociaux pour les postes d'assistants fédéraux et d'un poste du quota Jeunesse Éducation Populaire.

En 2020, ces deux postes ont été renouvelés, l'un pour un montant de 7 107 € et l'autre pour un montant de 3 553,50 €.

Les objectifs généraux des postes Fonjep :

- ➔ Accompagnement technique des Centres Sociaux de la Côte-d'Or, sur les domaines de la gestion et de la vie associative
- ➔ Soutien technique et méthodologique auprès des Centres Sociaux de la région Bourgogne dans le cadre du dispositif SENACS
- ➔ Comptabilité, paies et gestion administrative de la Fédération des Centres Sociaux
- ➔ Communication
- ➔ Animation du réseau
- ➔ Relais entre l'ensemble des structures et des partenaires
- ➔ Valoriser, capitaliser l'ensemble des actions et projets à l'échelle départementale, régionale et nationale

FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Fonjep 2021

En 2021, un demi-poste supplémentaire a été accordé à la fédération, portant ainsi à 2 postes à temps plein le nombre de Fonjep.

RAPPORT FINANCIER

1. Rapport expert-comptable ETC	75
2. Compte de résultat 2020 et prévisionnel 2021	76
3. Bilan 2020	81
4. Texte des résolutions	83



RAPPORT FINANCIER, UNE ANNÉE 2020 EN POSITIF

Attestation ETC – Expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de Présentation des comptes annuels de :

Association FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	250 513,34€
Produits d'exploitation :	219 605,69€
Résultat net comptable :	27 016,48€

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Talant
Le 09/04/2021

Céline VOLLEREAU
Chef de mission

Sophie DE ALMEIDA
Expert-comptable diplômé

Charges 2020 et Prévisionnel 2021

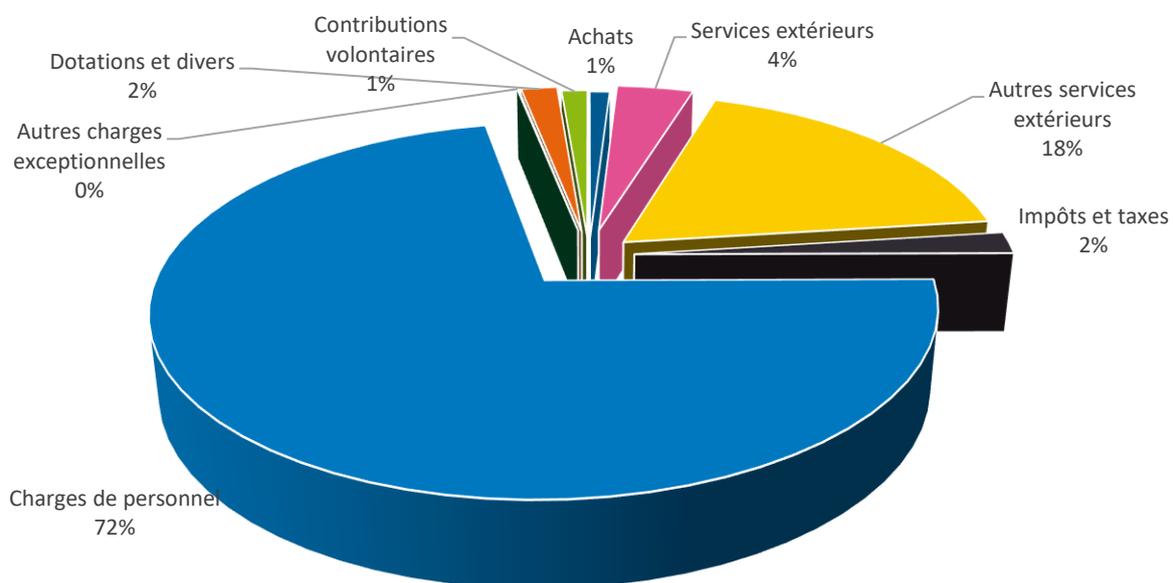
Cpte	Libellés	Prévisionnel 2020	Charges	Prévisionnel 2021
60	Achats	4 200,00 €	1 920,28 €	3 300,00 €
	Alimentation boissons		63,30 €	500,00 €
	Petit équipement	800,00 €	884,71 €	1 000,00 €
	Fournitures administratives	1 900,00 €	434,95 €	1 000,00 €
	Autres fournitures	1 500,00 €	537,32 €	800,00 €
61	Services Extérieurs	13 350,00 €	7 418,88 €	12 050,00 €
	Location divers	2 000,00 €		
	Location matériel	1 500,00 €	2 646,73 €	2 700,00 €
	Entretien et réparations	800,00 €		800,00 €
	Maintenance	3 000,00 €	2 958,00 €	3 500,00 €
	Maintenance photocopieur	2 000,00 €	296,04 €	1 500,00 €
	Primes d'assurances	450,00 €	529,50 €	550,00 €
	Documentation	1 200,00 €	988,61 €	1 500,00 €
	Frais séminaires et colloques	2 400,00 €		1 500,00 €
62	Autres Services Extérieurs	60 560,00 €	35 708,02 €	54 585,00 €
	Honoraires	1 940,00 €	1 836,00 €	2 000,00 €
	Prestation formation	3 000,00 €	2 280,00 €	
	FCSF Financement ass. Numérique	120,00 €	120,00 €	120,00 €
	Hébergement internet	170,00 €	189,28 €	180,00 €
	Publicité, publications	1 500,00 €		2 500,00 €
	Frais SNCF	3 000,00 €	290,20 €	2 000,00 €
	Déplacements du personnel	3 500,00 €	1 048,69 €	2 500,00 €
	Autres frais de déplacements	1 200,00 €	107,60 €	1 200,00 €
	Déplacements des bénévoles	1 000,00 €	466,17 €	1 500,00 €
	Missions	2 200,00 €	266,52 €	2 800,00 €
	Réception	4 500,00 €	142,20 €	3 500,00 €
	Séminaire	4 500,00 €		2 500,00 €
	Frais postaux	500,00 €	232,80 €	500,00 €
	Frais de télécommunications	2 250,00 €	1 581,47 €	2 500,00 €
	Services bancaires	80,00 €	78,00 €	85,00 €
	Cotisations FCSF et FOSFORA	27 000,00 €	24 051,09 €	24 650,00 €
	Cotisation UR BFC	2 250,00 €	2 125,00 €	4 250,00 €
	Adhésion SNAECSSO	400,00 €	384,00 €	400,00 €
	Autres adhésions	450,00 €	509,00 €	400,00 €
	Formation des bénévoles	1 000,00 €		1 000,00 €
63	Impôts et Taxes	5 530,00 €	3 716,00 €	4 570,00 €
	Formation des salariés	1 000,00 €	600,00 €	1 500,00 €
	Formation Services Civiques	2 000,00 €	770,00 €	500,00 €
	Uniformation	2 530,00 €	2 346,00 €	2 570,00 €
64	Charges de Personnel	152 350,00 €	141 042,49 €	152 040,00 €
	Rémunération du Personnel	109 000,00 €	98 577,30 €	110 000,00 €
	Charges sociales	42 850,00 €	42 183,02 €	41 620,00 €
	Médecine du travail	500,00 €	282,17 €	420,00 €

Charges 2020 et Prévisionnel 2021 - Suite

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2020	Charges	Prévisionnel 2021
65	Autres charges de gestion courante Charges diverses gestion courante	- €	5,51 € 5,51 €	- €
67	Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles diverses	- €	111,30 € 111,30 €	- €
68	Dotations Dotation aux amortissements Dotation provisions pour retraite	2 700,00 € 800,00 € 1 900,00 €	3 499,81 € 1 089,81 € 2 410,00 €	3 930,00 € 1 300,00 € 2 630,00 €
69	Impôts sur les bénéfices Impôts sur les bénéfices	30,00 € 30,00 €	15,00 € 15,00 €	40,00 € 40,00 €
TOTAL DES CHARGES		238 720,00 €	193 437,29 €	230 515,00 €
86	Contributions volontaires Locaux	2 500,00 € 2 500,00 €	2 500,00 € 2 500,00 €	2 500,00 € 2 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		241 220,00 €	195 937,29 €	233 015,00 €

CHARGES 2020

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2020	Charges 2020	Prévisionnel 2021
60	Achats	4 200,00 €	1 920,28 €	3 300,00 €
61	Services Extérieurs	13 350,00 €	7 418,88 €	12 050,00 €
62	Autres Services Extérieurs	60 560,00 €	35 708,02 €	54 585,00 €
63	Impôts et Taxes	5 530,00 €	3 716,00 €	4 570,00 €
64	Charges de Personnel	152 350,00 €	141 042,49 €	152 040,00 €
65	Autres charges de gestion courante		5,51 €	
67	Charges exceptionnelles		111,30 €	
68	Dotations	2 700,00 €	3 499,81 €	3 930,00 €
69	Impôts sur les sociétés	30,00 €	15,00 €	40,00 €
86	Contributions volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL DES CHARGES		241 220,00 €	195 937,29 €	233 015,00 €
Résultat de l'exercice			27 016,48 €	

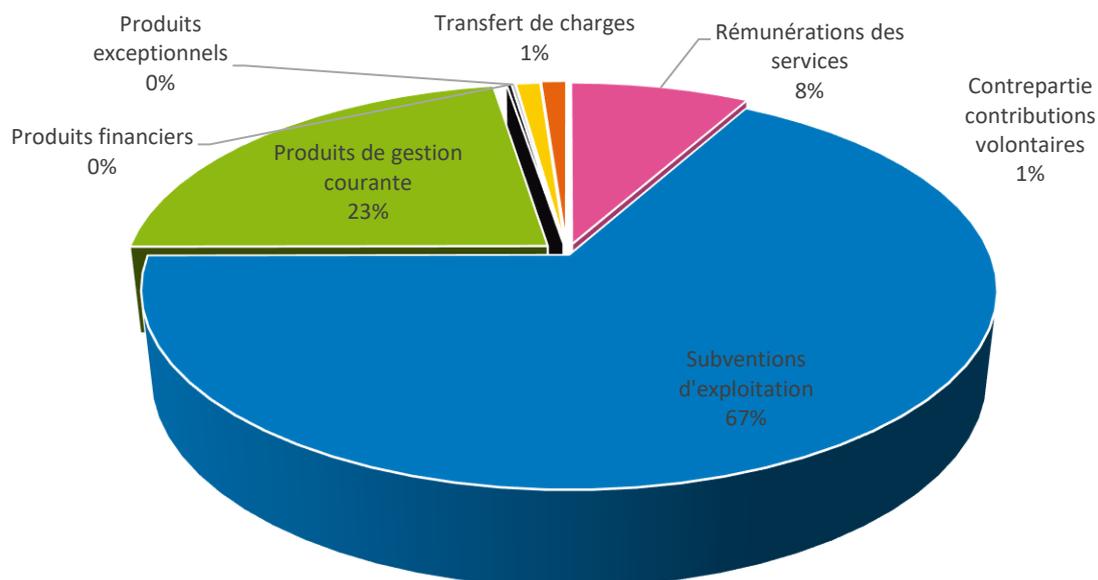


Produits 2020 et Prévisionnel 2021

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2020	Produits	Prévisionnel 2021
70	Rémunération des Services	14 720,00 €	17 960,33 €	19 170,00 €
	Participation			
	Prestations diverses		90,00 €	
	FCSF Convention CTN			2 500,00 €
	Remboursement de frais	900,00 €	548,99 €	500,00 €
	Convention UR BFC - Administratif	10 000,00 €	12 300,00 €	13 500,00 €
	Convention Pouilly en Auxois	850,00 €	798,00 €	870,00 €
	Convention Mise à Dispo Arnay		2 500,00 €	
	Service Civique	2 000,00 €	1 243,34 €	800,00 €
	Prestation formation fédérale		480,00 €	
	Fosfora	970,00 €		1 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	159 000,00 €	149 139,50 €	152 180,00 €
	Subvention CAF Fonctionnement	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
	Subvention CAF Exceptionnelle	30 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €
	Subvention CAF SENACS		2 000,00 €	
	Subvention Département	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
	Subvention Ville de Dijon	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
	Conseil Régional Aide à l'embauche		7 000,00 €	
	Subvention Minist. des Affaires Sociales	10 000,00 €	10 979,00 €	10 980,00 €
	FDVA	1 500,00 €	1 500,00 €	
	Poste FONJEP Jeunesse et Sports	7 000,00 €	7 107,00 €	7 100,00 €
	Poste FONJEP	3 500,00 €	3 553,50 €	7 100,00 €
75	Produits de gestion courante	64 500,00 €	50 085,86 €	58 000,00 €
	Fonds mutualisé	25 000,00 €	12 500,00 €	20 000,00 €
	Cotisations des Centres Part	39 500,00 €	37 585,86 €	38 000,00 €
	Remboursement Uniformation	- €		
76	Produits financiers	500,00 €	466,63 €	500,00 €
	Intérêts LIB	500,00 €	466,63 €	500,00 €
77	Produits exceptionnels	- €	381,45 €	665,00 €
	Produits exceptionnels exercices ant.		24,00 €	
	Quote-part subvention investissement		357,45 €	665,00 €
78	Reprise S/Amort. Et Provisions	- €	- €	- €
	Reprise Réserves projet associatif			
	Reprise sur provision pour risques			
79	Transfert de charges	- €	2 420,00 €	- €
	Transfert de charges		2 420,00 €	
TOTAL DES PRODUITS		238 720,00 €	220 453,77 €	230 515,00 €
87	Contrepartie Contributions volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	Locaux	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		241 220,00 €	222 953,77 €	233 015,00 €
		- €	27 016,48 €	- €

PRODUITS 2020

Cpte	Libellés	Prévisionnel 2020	Produits 2020	Prévisionnel 2021
70	Rémunération des Services	14 720,00 €	17 960,33 €	19 170,00 €
74	Subventions d'exploitation	159 000,00 €	149 139,50 €	152 180,00 €
75	Produits de gestion courante	64 500,00 €	50 085,86 €	58 000,00 €
76	Produits financiers	500,00 €	466,63 €	500,00 €
77	Produits exceptionnels		381,45 €	665,00 €
79	Transfert de charges		2 420,00 €	
87	Contrepartie Contrib. volontaires	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
TOTAL DES PRODUITS		241 220,00 €	222 953,77 €	233 015,00 €
Résultat de l'exercice			27 016,48 €	



Bilan financier au 31 décembre 2020

ACTIF		PASSIF	
Immobilisation		3 208,14 €	Capitaux Propres
Brut :	13 332,24 €		Réserves de trésorerie
Amortissement :	10 124,10 €		Fonds d'investissement
Net :	3 208,14 €		Réserve démarche congrès
			Subvention investissement
			Reprise subv. Investis.
			Provision pour retraite
			Autres provisions pour risques
			Provision pour CET
Créances de Fonctionnement			
Usagers	5 533,36 €	45 772,96 €	Réserves statutaires
Collect. publ à recevoir	12 700,00 €		Résultat de l'exercice
Produits à recevoir	27 300,00 €		27 016,48 €
Charges constatées d'avance	239,60 €		
Disponibilités		201 532,24 €	Dettes de Fonctionnement
Compte courant	67 866,86 €		Fournisseurs et comptes rattachés
Livret	133 665,38 €		Dettes fiscales et sociales
			Produits constatés d'avance
		250 513,34 €	36 500,00 €
			250 513,34 €

Texte des résolutions

PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{ER} JUILLET 2021

➔ Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, le rapport d'activité, le rapport financier du Trésorier et le compte-rendu de présentation des comptes du cabinet comptable, approuve dans toutes les parties lesdits rapports.

➔ Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve le bilan et les comptes qui lui sont présentés.
Elle fixe le résultat de l'exercice à un bénéfice de 27 016,48 €

Résultat de l'exercice :	27 016,48 €
Report à nouveau :	68 363,08 €
Résultat à affecter :	27 016,48 €
Affectation du résultat :	
✖ Réserves pour projet associatif	15 000,00 €
« Réserves démarche Congrès 2020-2022 »	
✖ Réserves statutaires	12 016,48 €

➔ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020

➔ Quatrième Résolution

Une résolution avait été votée lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2020 :

L'Assemblée Générale approuve la poursuite du chantier « cotisations » et demande que les travaux de la commission soient présentés et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale 2021, avec effet sur l'année en cours.

L'assemblée générale demande le report de cette résolution sur l'année 2022, avec un effet sur l'année en cours en incluant dans ce travail le calcul des cotisations Evs.



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE CÔTE-D'OR

Maison des Associations

2, rue des Corroyeurs – Boite MM1 – 21000 DIJON

03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11

centres-sociaux.21@wanadoo.fr

www.centres-sociaux-21.fr